



HAL
open science

Autour des étangs : parcourir les patrimoines Narbonnais

Nicolas Cassagne

► **To cite this version:**

Nicolas Cassagne. Autour des étangs : parcourir les patrimoines Narbonnais. Architecture, aménagement de l'espace. 2024. dumas-04549988

HAL Id: dumas-04549988

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04549988v1>

Submitted on 17 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Autour des étangs

- Parcourir les patrimoines Narbonnais -

Merci :

Aux personnes qui m'ont gentiment accordé du temps pour discuter et qui m'ont fourni une grande partie des informations de ce mémoire,

Anne pour le suivi sérieux et motivant,

Alban, Anaïs, Thibaut et Entsa pour les échanges et les conseils durant cette année de séminaire,

Mes parents pour l'aide, le soutien et les bouts de relecture,

Mon acolyte Marie pour le bout de relecture et bien d'autres choses,

Maëlle pour le bout de relecture également, et le canapé qui m'a servi de bureau pendant de nombreux week-end,

Souper pour le moral et ces folles dernières années,

La bibliothèque, les collègues d'écritures et les goûters,

Le jazz et l'électro expérimentale d'avoir été inventés sans paroles pour m'accompagner dans ce long travail.

Gruissan, village et station balnéaire de la côte méditerranéenne, à 1h 45 de Toulouse en voiture, c'est le contact avec la mer le plus court géographiquement pour tous les Toulousains. Toutes les veilles de vacances, voire même de weekend, un cortège se forme tout le long des 170 km qui séparent les deux villes. Je fais bien souvent partie de cette caravane à bord du monospace familial qui patiente sur un fond musical. Les souvenirs de cette destination de vacances se résument dans un premier temps à la baignade, au sable ramené dans la voiture qu'il faudra aspirer à la fin du séjour, et à ma marque de bronzage que je vais ramener dans la cour de récré.

Mes parents finissent par acheter une petite maison de vacances, non pas dans les lotissements ou sur le port, mais dans le vieux village. Ce nouveau cadre nous permet d'y retourner dans un moment que je découvre alors : le "hors saison". Au contact des quelques irréductibles habitants, je découvre qu'eux seuls peuvent porter le titre de "Gruissanot" : ceux qui sont nés là, qui ont vécu là, et qui chaque été se font submerger par des "gruissanais" au mieux, au pire des "touristes Anglais". À partir de ce moment, je découvre plus en profondeur ce lieu auquel je me rends depuis que je sais à peine marcher, et je vais cette fois ci au-delà de la plage et du restaurant de pizza. J'explore la Clape en randonnée, je me rends au village des pêcheurs, je bois des cafés avec les commerçants du village dans le seul bar encore ouvert. En bref, je déconstruis l'image enfantine d'une ville du soleil et de la glace sur le port.

Cependant, je ne saisis encore qu'en partie son ancrage à son environnement et je comprends que je ne passerai pas totalement de l'autre côté du miroir : je ne serai jamais un "Gruissanot". Une part de mystère emplit encore ces grandes étendues d'eau et de raisin qui se déploient derrière la côte. C'est rempli par cette volonté de découverte que je décide d'engager ce travail de compréhension du territoire.



- Sterne naine,
10 % des effectifs nationaux sur la Narbonnaise ↗
- Aigrette Grazette, oiseau de lagune et salin
←
- Flamant rose,
10 % des effectifs nationaux sur la Narbonnaise ↘



Introduction |

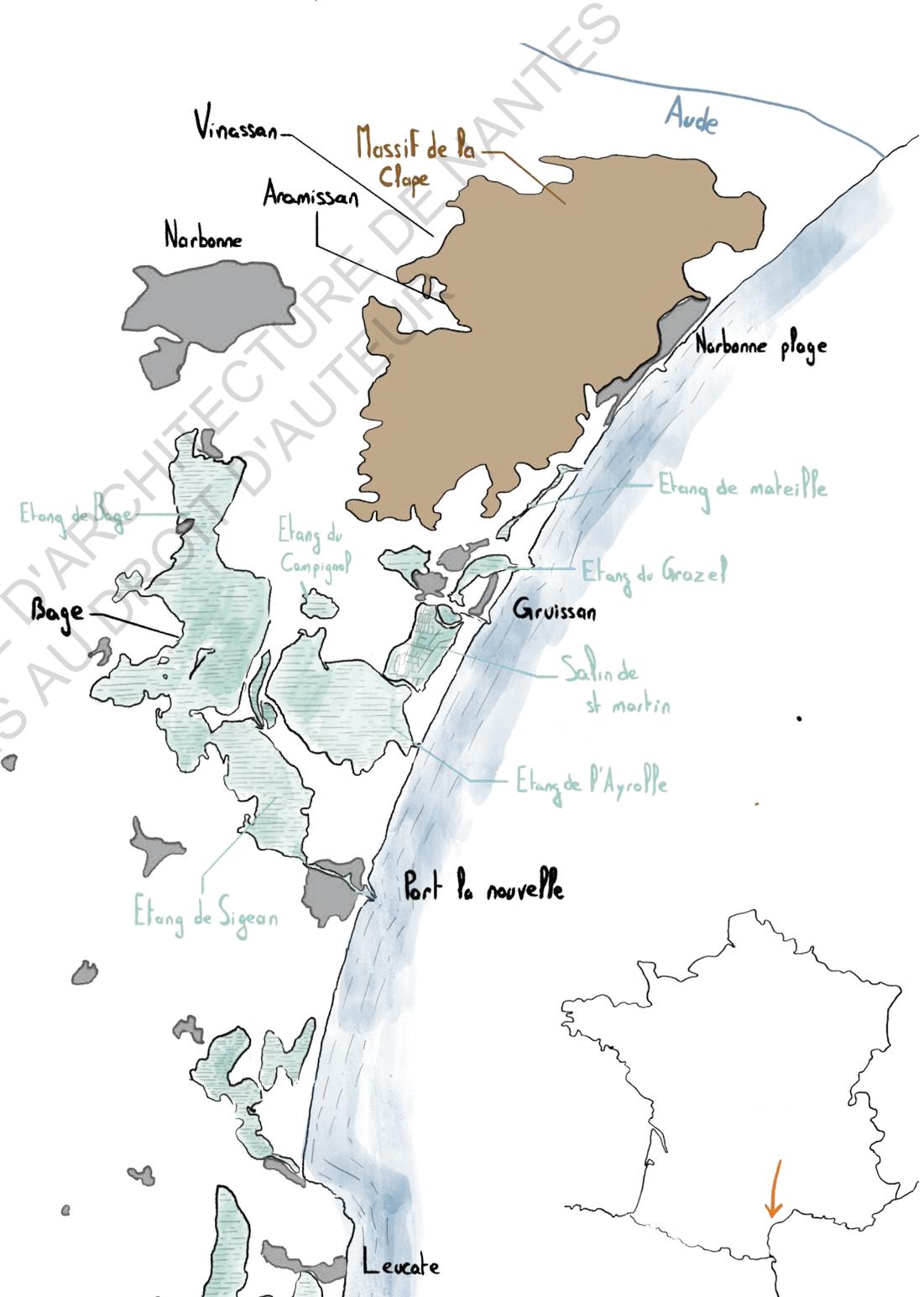
L'objet de l'étude qui va être présentée s'articule autour d'un territoire, celui de la côte méditerranéenne narbonnaise dans le département de l'Aude.

D'un constat simple, et qui peut paraître anodin, que la Méditerranée n'est pas soumise à la marée, découle une situation toute particulière. L'absence de marnage donne lieu à des étangs sur une partie de la côte qui peuvent être considérés comme un biotope à part entière. Ces lagunes représentent un maillon important dans l'écologie du territoire et se composent d'une multitude de facettes. Il n'y a pas seulement l'eau saumâtre de l'étang qui compose un milieu propice à une biodiversité unique, mais aussi sur son pourtour les zones humides qui s'inondent et s'assèchent au cours de l'année. On retrouve sous la dénomination "étang" des roselières à l'eau relativement douce, des anciens marais salants ou des étangs naturellement sur-salés. On peut donc parler d'un complexe de différents biotopes interconnectés. On note aussi la position de vase communicant entre des affluents en eau douce pour ces étangs et la mer en débouché. Cette situation est propice à la reproduction d'anguilles qui y pondent, grandissent dans l'océan Atlantique pour ensuite revenir se reproduire dans ces étangs. Ces étangs sont connus, étudiés et protégés, pour leur préciosité, en témoigne la convention de Ramsar qui engage la protection de ces espaces à l'échelle Européenne.

Pourtant les activités anthropiques ne peuvent pas se vanter de n'entretenir aucun lien avec une si large portion du territoire. La limite entre une zone inaccessible pour le bien des espèces et du milieu, et une zone occupée par l'homme ne fait pas office d'une frontière claire. Les phénomènes et actions à l'œuvre en périphérie des étangs acquièrent donc une autre valeur par l'espace qu'ils cernent.

Par ailleurs, des enjeux contemporains forts concernent ces milieux sensibles. Benjamin Amann, chercheur à l'Université de La Rochelle, déclare lors d'une conférence¹: "Les prés salés, ça fait partie des écosystèmes qui ont la capacité de piégeage de carbone parmi les plus élevés par unité de surface". Ces espaces ont donc un rôle à jouer quant à des enjeux bien plus vastes que le périmètre dans lequel ils s'inscrivent.

• Territoire d'enquête ↓



¹ PNR la Narbonnaise en méditerranée. Rencontre scientifique - la mer monte. [Conférence filmé] PNR la Narbonnaise. 19-11-2021, 7h 15min

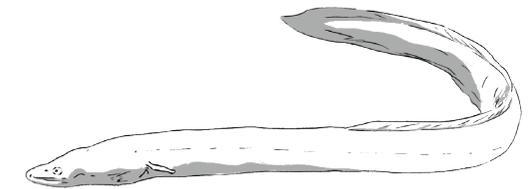
A l'inverse, les sources des enjeux et des mécanismes qui pèsent sur les sites étudiés ne se contiennent pas aux espaces protégés, et des liens de dépendance aux territoires environnants peuvent être retracés. La montée du niveau des océans mondiale menace les étangs d'une "submersion lente" de la mer vers la lagune. Cette submersion, si elle s'établit, ferait rentrer l'eau de mer de façon permanente à l'intérieur des terres, ce qui bouleverserait les équilibres actuels de manière permanente. L'ADENA, gestionnaire de certains sites protégés de la côte audoise déclare qu'il y aurait : "55% des sites touchés d'ici 2050". On voit donc que les causes de danger pour ces milieux ne se cantonnent pas aux frontières d'un parc naturel, et peuvent émaner de pratiques et de mécanismes plus globaux. C'est pourquoi dans ce mémoire, nous nous emploierons à étudier et définir des phénomènes dans la périphérie de ces écosystèmes.

Dans ce champ d'étude, et dans cette relation entre un monde anthropique et un monde ensauvagé, l'enquête se pose des questions autour des Patrimoines. "Des patrimoines" au pluriel, car les recherches nous pousseront à voir comment la culture peut faire territoire, et comment, en parallèle, le territoire et ses composantes de nature peuvent agir sur la culture. Plus spécifiquement, nous nous poserons la question des bousculements sur cette notion de patrimoines, qu'induisent la situation climatique mondiale et ses conséquences spécifiques sur les lieux de l'enquête.

Les matériaux récoltés et traités, comportent des pistes issues de l'arpentage du territoire, de lectures, et de 3 rencontres. La première avec Michel Angel, un vigneron indépendant qui exploite un domaine familial hérité de ses parents et questionne sa pratique viticole. Un deuxième entretien a été réalisé avec un groupe d'habitants des jardins de la "Sagne" engagés dans une procédure d'expropriation par la mairie pour un projet de logements. La visite, et l'entretien collectif qui a suivi, ont été fait avec les propriétaires dont je n'ai eu que le prénom : Josette la doyenne du groupe, sa fille, Annie, Marie-Jeanne, et Jean-Paul son mari. Pour finir, j'ai pu discuter avec Christiane Sauri, une responsable de l'antenne de l'association Greenpeace qui appuie l'association d'habitants dans leurs revendications contre l'expropriation.



- Les bosquets de Tamaris, bordure de l'étang de Bage
- Végétations pionnières à Salicorne et autres espèces annuelles des zones boueuses



- Anguille, migrant marin
- Liza Saliens, migrant marin



Pratiquer la terre

- Mise en patrimoine d'une pratique du sol -

A | Hériter ————— 14

i | Héritage conscient, une transmission construite

ii | Héritage induit, faire avec le non-désiré

B | Paysage de la vigne ————— 20

i | Dynamiques territoriales de la vigne

ii | Modèles viticoles, chimique ou mécanique

C | Pratique sensible du territoire ————— 32

i | Une temporalité du cultiver

ii | Une conscience des autres Vivants

L'eau narbonnaise

- Les héritages soumis à l'actualité -

A | L'Agriculture dans son contexte ————— 41

i | Un territoire façonné par le contrôle de l'eau

ii | Une raréfaction de la ressource

B | L'Eau, une ressource en crise ————— 52

i | Relecture de l'histoire du canal Lamour

ii | L'eau du Rhône à Narbonne, quelles conséquences ?

C | Les Jardins de la Sagne, l'oasis ————— 59

i | Historique de la Sagne et situation géographique

ii | Les puits, les pratiques du sol, quelle place dans la vie des jardiniers

Luttes et conflits territoriaux

- Se saisir du patrimoine -

A | À qui appartient ce patrimoine ? ————— 69

i | Un "sentiment d'autochtonie", une opposition habitant/touriste

ii | Quel patrimoine à la Sagne ?

B | Mise en action du patrimoine par la lutte ————— 74

i | NIMBY ou pas NIMBY

ii | Les moyens de la lutte

iii | Formes prises par la lutte

C | Une scission entre responsables politiques et pratiquants du territoire ————— 81

i | Deux postures opposées, la dimension "substantielle" du conflit

ii | Droit et justice des lieux du conflit, dimension "structurelle" du conflit

iii | Sentiment de méfiance à l'égard des institutions, dimension "de procédure" du conflit

Conclusion | ————— 88

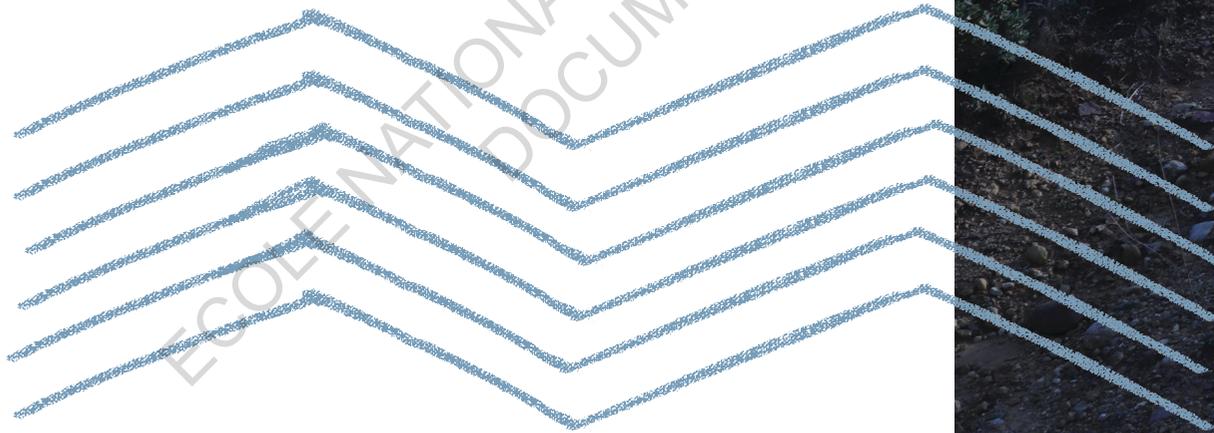
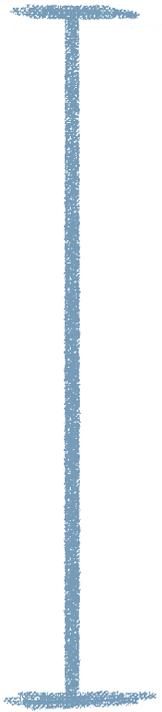
Bibliographie | ————— 90

• Parcelle de la clape
proche d'Armissan,
Photo personnelle



Pratiquer la terre

- Mise en patrimoine d'une pratique du sol -



Les rencontres qui m'ont été données par l'enquête de terrain, convergent toutes sur une étude de différentes pratiques de la terre. La rencontre avec les jardiniers de La Sagne permet de découvrir une culture potagère qui s'insère dans leur quotidien. Le viticulteur Michel Angel a fait de la terre son métier et la représentante de Greenpeace est fortement engagée avec les propriétaires de jardins.

D'autre part, explorer ces différentes facettes de pratique de la terre semble être une porte d'entrée assez convaincante quant aux problématiques de mutation de la patrimonialisation que nous voulons décrypter. S'intéresser à comment l'Homme cultive, c'est inévitablement savoir comment et pourquoi il modifie son environnement. L'empreinte qu'il y laisse peut même être targuée d'élément culturel, voir patrimonial. Le philosophe Michel Serre¹ avance par exemple comme idée, que le paysan soit le premier paysagiste qui ait existé. Il exerce selon lui une mutation de son environnement au gré des besoins de production. Il y sculpte le paysage de manière informelle et influe ainsi sur le point de vue quotidien des populations qui y habitent ; mais aussi sur la manière dont le territoire est géré, réglementé, et donc acculturé. Ces pratiques sont aussi influencées en retour par l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. De la même manière qu'un paysagiste, le producteur compose avec ce qu'il a sous la main : le type de sol, le climat, les vivants qui sont inhérents au local. On voit donc bien que le sujet entre nos mains fait articulation entre la société humaine et celle sauvage, et que chacune peut au moins laisser des traces dans l'autre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE DIFFUSION

¹ Jean-Paul Dollé.
A voix nue [Podcast].
France Culture,
07-01-2002, 28min.

A | Hériter

i | Héritage conscient, une transmission construite

Le premier fil que l'on peut tirer des principes patrimoniaux, est celui du patrimoine au sens d'héritage. Ce sens est contenu au sein même du mot "patrimoine" : par ce qui appartenait, et qui a vécu dans le passé et qui nous appartient désormais". Dans les matériaux de l'enquête, la terre est intimement liée à ce leg d'une génération à l'autre.

Dans ma recherche de liens sensibles entre mes interviewés et leur territoire, je me rends vite compte de l'ampleur de ceux-ci dans les réponses obtenues. La place de la famille est omniprésente. Michel Angel, nous illustre par sa vision :

“
Moi je crois qu'il y a 2 choses importantes dans la vie, mais c'est plus philosophique qu'autre chose. Dans chaque famille, il y a un fil invisible qui nous relie. Ceux qui sont partis, et bien ils sont là. [...] Dans la vigne de vin blanc, j'allais avec mon grand-père cueillir des raisins blancs pour faire la carthagène. J'étais petit ! J'ai toujours connu ça et j'ai toujours aimé ça !

”

(Michel Angel)

Vivre et pratiquer une terre c'est donc vivre là où on a vécu enfant, là où avant il y avait les parents, les grands parents. On peut retrouver dans ces terres cultivables un peu le même sentiment que certains ont avec une maison de famille, d'avoir fait des choses à ces endroits-là avec ces gens qui comptent. On se forme en partie aussi dans ces lieux. Cultiver la terre est évoqué comme un apprentissage qui est considéré comme fondamental et formateur. Michel Angel complète un peu plus tard :

“Non mais je suis né ici, j'ai toujours voulu faire ça. Ma femme hier soir, je rentrais le tracteur, elle me dit : Tu es content sur le tracteur ? ! J'ai dit oui, évidemment ! J'ai toujours vécu sur le tracteur !”

Les terres, comme le patrimoine, se pensent aussi avec la perspective future. On se situe dans cet entre-deux : entre ce qu'on a eu, et ce qu'on a et ce qu'on va donner. Ces pensées sont activement réfléchies et préparées par les personnes y habitant.

Marie Jeanne et Jean Paul, même si ce n'est pas pour des proches, assurent que leur jardin continue de servir et donne plaisir à certains, de la même manière qu'eux y ont eu plaisir : “C'est vrai que nous ne le cultivons pas ici, mais nous l'avons prêté, et nous le prêtons à plusieurs jardiniers qui habitent dans le village mais qui n'ont pas de jardin, et qui se régalaient. Voilà, donc c'est une autre façon que les terres continuent à produire.”

Le terrain est préparé avec l'anticipation qu'un jour il faudra s'en détacher. Interrogé à ce sujet, Michel Angel évoque sa succession : “Et quand je serai pas là, il se débrouilleront. Ils verront ce qu'ils ont à faire. Enfin bon, ça se fera avant que je sois plus là, Mais quand j'aurais plus de force, comme ma mère quand elle a plus eu la force... [...] On n'est pas dans un système coopératif, on est dans une entité quand même ici !”

Pour Josette, la préparation passe aussi, semble-t-il, par l'apprentissage à son tour des gestes dont nous parlions un peu plus tôt : “Moi j'ai la relève, là. C'est elle (sa fille) qui passe sur le motoculteur et je lui dis, tu me fais les rangées et je plante, ou tu regardes comme je plante et ensuite, je la laisse faire, je lui apprends !”

Parce que de passation dans le temps, le patrimoine familial perd sa connotation cristallisée et immuable. On voit bien qu'il s'agit, à chaque génération, de se réapproprier les pratiques de celle d'avant et de s'en saisir de manière contemporaine. Le viticulteur rencontré, l'illustre par sa propre réappropriation du domaine familial : “Ça fait 7 ou 8 ans que je ne désherbe plus [...] C'est comme ça que ma mère m'a laissé la propriété, tous les rangs de vigne, c'était lisse comme ce sol (pointe la dalle du hangar). Y'avait plus rien, il y avait même plus de mousse. Faut qu'on arrête avec ces conneries !”

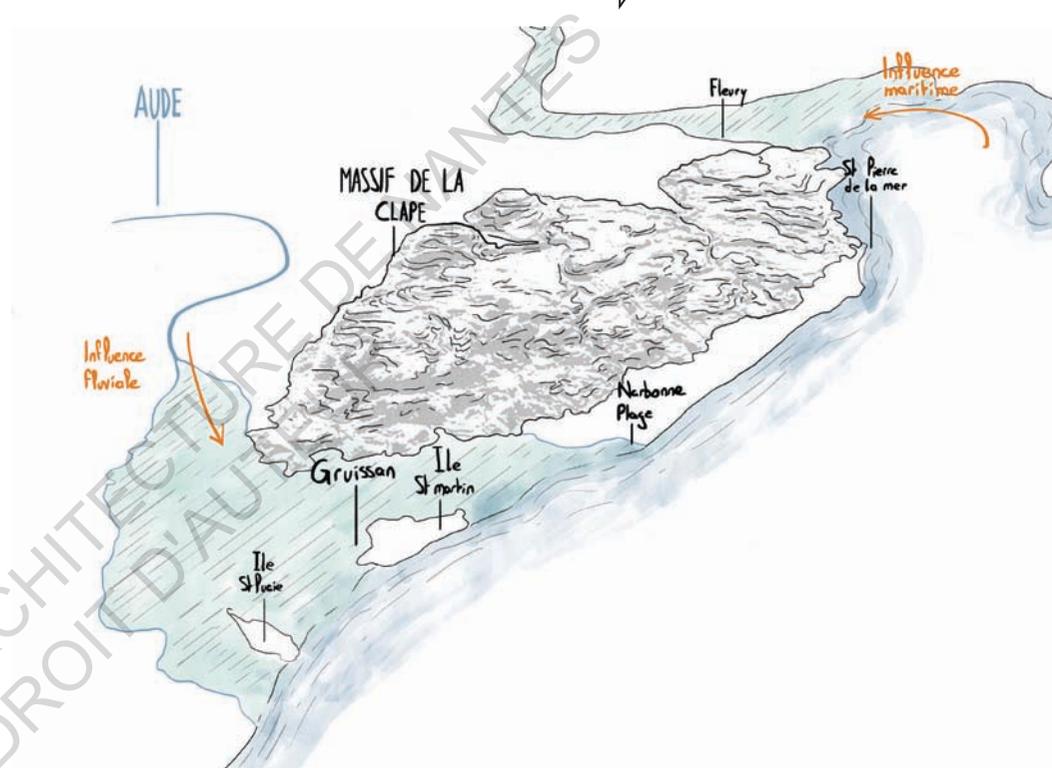
ii | Héritage induit, faire avec le non-désiré

Cependant, la terre, et spécifiquement dans le contexte étudié, porte aussi son lot d'héritages non désirés. La vision d'un patrimoine par l'humain et pour l'humain serait une approximation aberrante, d'autant plus que ce que nous visons ici pousse à un décentrement du regard vers les autres Vivants et l'environnement dans lequel l'homme s'installe. Il est même davantage intéressant de ne pas négliger ces patrimoines non-désirés, car le territoire de la Narbonnaise révèle une grande complexité de fonctionnement.

Pour développer ce point et comprendre plus en profondeur les documentations futures de l'enquête, plongeons dans quelques exemples :

L'évolution géomorphologie du territoire, c'est à dire la forme des massifs, des fleuves, de ses lagunes dans le temps, compose un élément majeur de sa compréhension. La forme et l'emplacement des étangs, de l'Aude, et des parties émergées, n'est qu'une construction récente à l'échelle de temps géologiques. Il y a globalement 2000 ans, une crue exceptionnelle de l'Aude a détourné le fleuve de son lit principal. L'eau a trouvé un autre chemin désormais plus naturel pour descendre à la mer, celui que l'on connaît aujourd'hui. Cela a eu pour conséquences d'apporter de l'eau plus douce et des sédiments dans la zone Est de la Clape, jusque-là formée d'étangs fortement salés, dont une partie exploitée comme marais salant. Et a contrario, certains étangs de la partie Ouest, maintenant limités en apport en eau douce, ont vu leur milieu se saliniser fortement.

• Géomorphologie de la côte Narbonnaise à l'époque Antique ↓

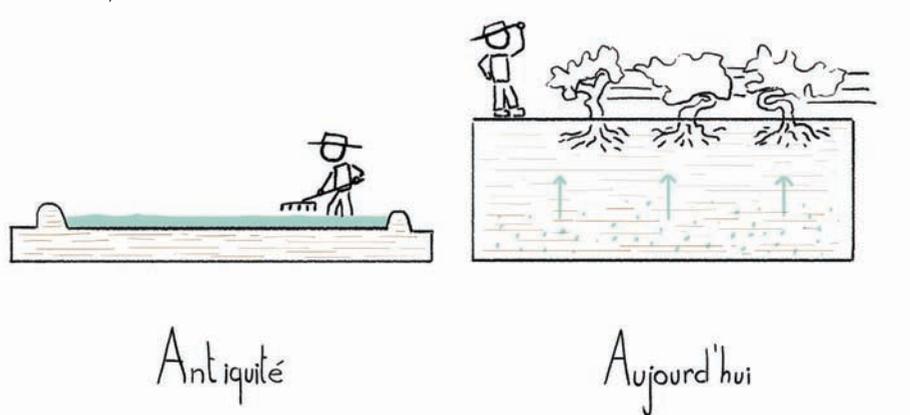


• Géomorphologie de la côte Narbonnaise aujourd'hui ↓



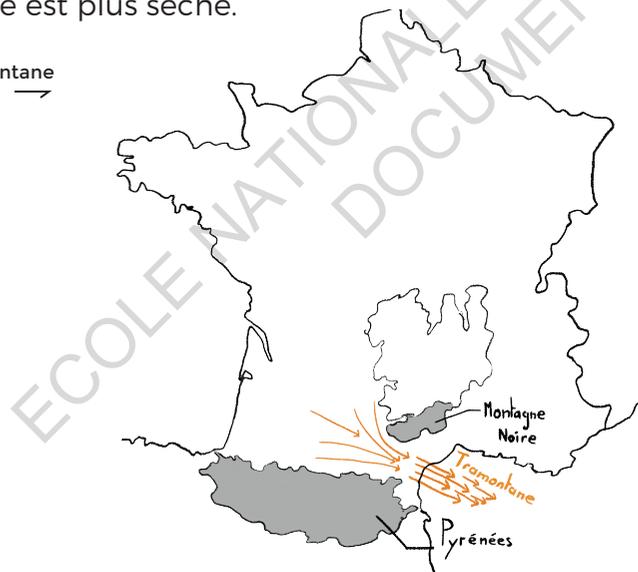
En s'asséchant, et avec les strates géologiques, toute une partie des terres agricoles de la région se trouve aujourd'hui au-dessus d'anciens étangs et d'anciens marais salants de l'époque romaine. Durant les périodes de carence de pluie, le sel emprisonné dans le sol tend donc à remonter et à provoquer un stress hydrique sur les plantations. Les conséquences peuvent être dures, allant parfois jusqu'à l'arrachage des souches de vignes et l'abandon de certaines parcelles.

• Remontés salines ↓



Le climat local est aussi le fruit d'un hasard géologique, cette portion de l'arc méditerranéen est renommée pour ses forts vents de terre. Entre les Pyrénées et la montagne Noire, il se crée un goulot d'étranglement pour les flux d'air venant du Nord Ouest qui accélèrent le vent. Venant de la terre, ce vent porte très peu d'humidité avec lui, et quand il souffle (plus de 100 jours par an en moyenne) l'atmosphère est plus sèche.

• Effet venturi à l'origine de la Tramontane →



Ce vent explique d'ailleurs l'installation historique de marais salants qui en bénéficient pour une évaporation de l'eau dans les bassins plus rapide. D'autre part, les personnes entretenues soulèvent spontanément, sans question spécifique de ma part, des anecdotes liées à ces notions.

“ **Moi je me suis toujours laissé dire par les vieux, les anciens, que l'Aude passait par là** ”

(Josette)

On commence donc à deviner que les éléments d'ordre naturel avec lesquels la société humaine compose ne laissent pas seulement des traces dans sa culture, ils en sont de véritables vecteurs qui sous-tendent la vie de ses occupants.

On peut d'autant plus poser un regard sur cette thématique, qu'aujourd'hui, les changements climatiques accentuent certains de ces aspects.

Cet impératif met donc au cœur du débat un “Sauvage”, au sens d'une manifestation d'ordre naturel dont l'homme est absent. Le Sauvage dont on parle et que l'on a documenté, n'est pas comme on l'entend en temps normal, un animal ou une plante. Il s'agit du contexte géologique et climatique, qui englobe les êtres vivants qui l'habitent. Cette portion de planète dans laquelle se développe des biotopes, des activités anthropiques etc, est d'autant plus sauvage qu'elle échappe totalement au contrôle de l'Homme. Celui-ci tente bien, ponctuellement, de se protéger de la chaleur ou de submersion par exemple, mais il ne peut fondamentalement pas grand-chose dans l'immédiat sur le niveau de l'eau qui monte ou le nombre de degrés d'une chaleur imposante. L'Ensauvagement qui ressurgit des premières observations, c'est donc l'environnement lui-même qui influe sur le territoire par ses mécaniques physiologiques.

Pour poursuivre cette réflexion, prenons le paysage et la vigne comme outil d'étude.

B | Paysage de la vigne

i | Dynamiques territoriales de la vigne

Enquêter dans ce territoire sans parler du milieu viticole m'aurait semblé être une aberration. Les premiers éléments qui m'ont intrigué à cet égard ont été assez pragmatiques : arpenter les lieux de la côte narbonnaise est synonyme de croiser un panneau qui annonce un domaine tous les 30 mètres. Qu'ils soient routiers, privés, touristiques ou annonçant une énième petite cave coopérative dans le prochain village, il est partout fait mention de cette culture du raisin.

• Relevé de panneaux viticoles,
Vues Google maps ↓



Une implantation aussi importante d'une même culture peut s'expliquer par des raisons climatiques. Le climat endémique du territoire examiné qu'on a décrit y est en effet pour beaucoup. Certains cépages sont implantés dans cette zone géographique depuis le 11^{ème} siècle av JC, ceux-là sont adaptés au climat sec et aux étés aux faibles pluies. Le vigneron rencontré m'explique que ces espèces ne nécessitent pas d'irrigation en été à condition de pluies en automne et au printemps. Non seulement cela permet aux cépages historiques à la région de se reprendre de manière généralisée, mais cela a aussi pour effet d'influencer le paysage. Là où l'on peut se dire que l'agriculture se répand dans les vallées et les plaines pour être proche de l'eau, ici, n'en ayant pas besoin, la moindre colline ou creux de massif se tapisse de raisin.

Cette présence dans le paysage d'une plante particulière adaptée à un climat spécifique crée la singularité du décor quotidien de ses habitants. Plus que ce décor quotidien, c'est la question de l'identification à la région où l'on habite qui se matérialise dans ce paysage. Le président du syndicat viticole de l'Aude, dans une conférence organisée par l'Indépendant¹, témoigne : " Quand j'étais petit dans ma classe, 9 enfants sur 10 avaient leurs parents qui étaient producteur". Cette vigne omniprésente est peut-être donc aussi la trace, pour une majorité de personnes originaires de l'Aude, de l'activité de leurs parents. Ce paysage fait partie des héritages des Audois, par le fait que leurs parents y aient travaillé et participé à le forger. L'identité du terroir vinicole se façonne donc, à certains égards, avec ces contraintes non contrôlables et non désirées, imposé par le secteur. Aussi, les saveurs de ce terroir se démarquent par les origines des cépages adaptés à un climat ultra local.

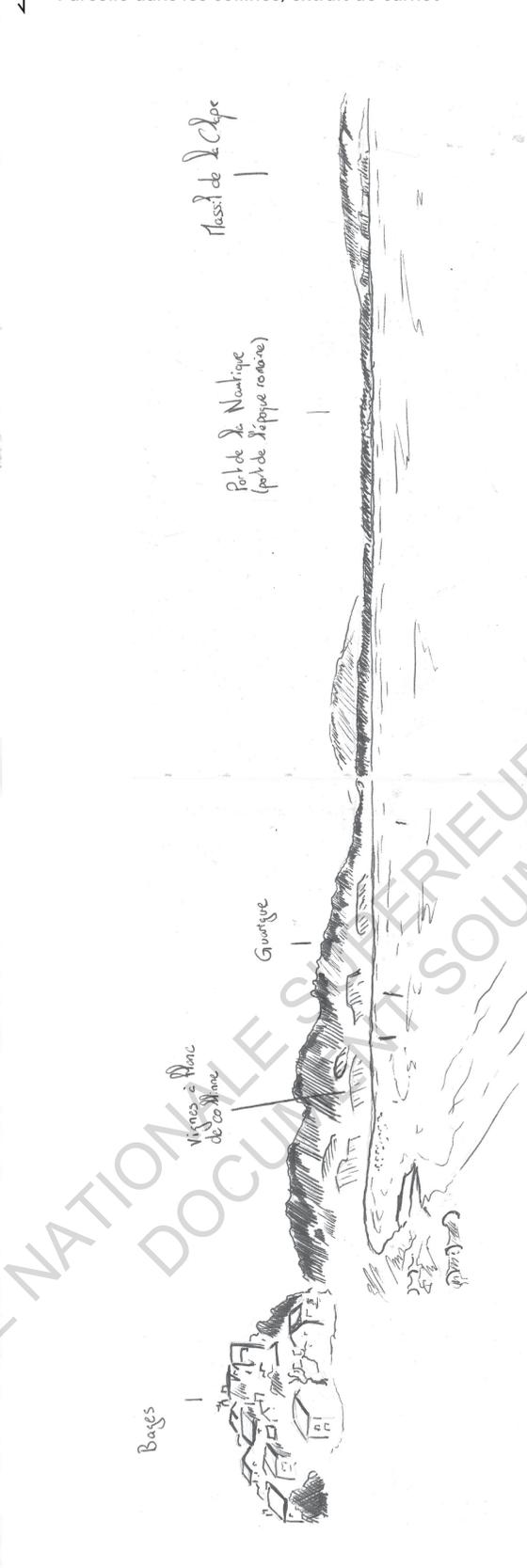
23

¹ Christophe Barreau.
Et si la vigne n'existait pas?
[Conférence filmé]
L'indépendant,
05-10-23, 1h 16min

“ Non, non ! C'est la qualité de nos produits qui fait ça ! Notre appellation va de Toulouse, à Collioure, à Bayou, et ça va jusqu'à présent à Montpellier : tout l'arc méditerranéen. Le cépage de base c'est grenache et carignan, qui sont adaptés aux conditions climatiques, c'est tout, cherchez pas à comprendre ! ”

(Michel Angel)

• Parcelle dans les collines, extrait de carnet



On se rend d'autant plus compte de la valeur qu'ont ces cépages aux yeux de Michel quand je lui demande si de nouveaux cépages pourraient faire leur arrivée :

“

Dans les appellations, y'a aucun autre cépage. Il y a des cépages où on ne met pas d'insecticide, et pas de fongicide surtout. Ça c'est possible... mais ce sont des mutants. C'est comme toutes les tomates qu'on mange aujourd'hui, c'est pas des vraies tomates.

”

(Michel Angel)

Cette implantation historique a également d'autres effets, plus larges que le développement d'un terroir et d'un paysage. L'histoire des plants de vigne est intriquée dans celle des sociétés humaines à un point tel qu'à plusieurs époques, définir la place qu'ils occupent dans la société permet de décrire la structuration du territoire.

A l'époque antique, sous l'empire romain, la ville de Narbonne est l'un des principaux ports méditerranéens et des relais de transports permettent aux cultures faites dans la région d'être exportées. Celles-ci se résument globalement à une exploitation de vignes pour le vin, de blé et d'oliviers. Puis, après les invasions du Nord et le déclin de l'empire Romain, la vigne disparaît ou reste du moins cantonnée à une petite production personnelle : c'est une agriculture vivrière qui se répand. La viticulture à grande échelle ne fera son retour qu'au début du 19e siècle, avec l'arrivée du canal du Midi qui permet d'exporter les productions. Cette période est suivie de peu par le boom industriel, qui bouscule les manières de produire : l'Aude devient alors une région de monoculture viticole. Dans cette Europe qui s'industrialise, le vin est considéré comme un aliment présent à tous les repas et avec l'arrivée du train le vin peut être transporté en 24h à Paris. En 1800, la population de Narbonne est de 1800 habitants, et culmine en 1880 à 30 000 habitants. Ce nouvel essor de la vigne est alors un facteur de migration et par extension d'organisation du territoire par son développement. Plus tard, en 1936, suite à un exode des populations espagnoles qui fuient Franco ou la guerre civile, une vague d'immigrés espagnols s'installe. Ils constituent pendant un moment une main d'œuvre

bon marché pour les vendanges pas encore mécanisées à cette date. Une partie de cette population se pérennise dans la région, et on y retrouve un certain nombre de leurs descendants aujourd'hui¹.

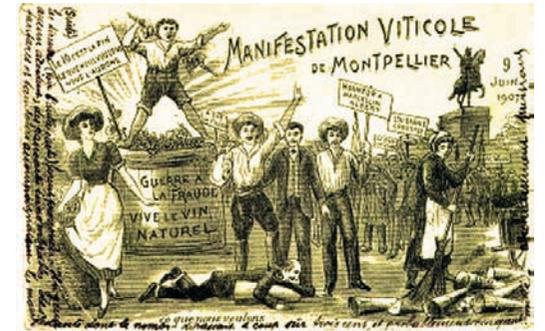
“Parce que mon papa, c’était un immigré espagnol et quand il est arrivé en France, tu sais, il est venu juste avec une petite disette et j’ai toujours vu mon père faire des journées et des forfaits... Il a fini exploitant agricole pour te dire s’il a dû travailler hein. Bon il avait 10 ans quand même quand il est arrivé. A 10 ans déjà, il était dans les vignes avec les femmes à travailler parce qu’avant, hein !” (Josette)

Une force de sociabilisation et de regroupement autour de la vigne s’acquiert par une forte présence de syndicats. La profession est marquée à Narbonne par une importance particulière de ces derniers : on peut noter “la révolte des vigneron” de 1907 comme un exemple manifeste de cette idée.

Cet épisode de révolte naît, d’une part, d’un contexte difficile de production dans les années précédentes avec une épidémie de phylloxera. D’autre part, il y a une ouverture à la concurrence avec des vins venant d’Espagne ou d’Algérie. Ce contexte tendu, avec une consommation de masse du vin dans le nord de la France, fait naître un épisode de grande sur les vins du midi. Ces vins sont coupés avec des vins d’autres régions ou sucrés pour faire monter artificiellement le degré d’alcool puis ensuite coupés. Les vins de l’Aude notamment se retrouvent déconsidérés et l’économie du département, qui repose en grande partie sur la production viticole, s’écroule. Face à cette crise les vigneron se soulèvent, manifestent, font la grève et boycottent le marché.

Durant cet épisode, on voit plusieurs journaux militants se créer comme le “Tocsin”, Le “Vendémiaire” ou encore le “Travailleur de la terre” qui perdurera jusqu’en 1932.

- La révolte des vigneron, image d’archives. Archives départementales de l’Aude



¹ Yannick Séguier. Le midi viticole [Film documentaire] Histoire en spectacle. 2014. 60min

Les explications de cette place centrale du raisin dans le territoire, trouvent aussi un sens contemporainement. On ne peut nier l'orchestration et les politiques qu'il y a derrière l'image vinicole de la région. Si l'on reprend l'exemple des panneaux routiers, ils ne sont pas seulement là pour indiquer gratuitement la présence de tel ou tel viticulteur. Il s'agit bien de tenter de mettre en avant une parcelle, d'en faire une publicité. Le tout est organisé par plusieurs AOP et AOC qui promeuvent et protègent les produits régionaux.

En faisant un tour sur le site internet de l'AOC Corbière¹, on peut deviner une romantisation, voire une mythification de la grappe de raisin. L'origine des cépages se conte au gré de royaumes qui prospèrent et s'étendent. La légende raconte que la syrah aurait été ramenée par : "Un chevalier qui l'ait rapportée des Croisades ou qu'elle ait été introduite au IIIe siècle en Gaule, venant de Syracuse dans les sacoches de légionnaires romains.", et que le grenache noir soit : "D'origine ibérique, il vient de l'Aragon qui étendait alors son royaume du Roussillon à la Sardaigne". Bien que certaines des anecdotes peuvent sembler vraisemblables, il y a sûrement une part de mise en récit par l'allusion à des peuplades passées, comme les romains ou les cathares, dont l'histoire a elle-même été réécrite, en partie, sous un spectre moderne.

Les volontés derrière sont clairement politiques et économiques : tout un "œnotourisme" se développe, d'où le besoin de raconter ces vins et de les faire connaître au grand public. Une plante se retrouve alors érigée comme patrimoine culturel valorisable et passe la frontière du patrimoine naturel. L'AOC se présente garante de ce terroir et de ces traditions par les termes qu'elle utilise. Toujours dans la documentation fournis par l'AOC Corbière, ces traditions sont décrites dans un esprit qui est le suivant : "Ici, l'homme et la nature ont signé un pacte", et parmi les phrases proposées on trouve : "préserver la biodiversité et la nature sauvage dans nos vignes".

Mais qu'en est-il vraiment ? Car à y réfléchir, il s'agit tout de même d'une monoculture à l'échelle d'un département entier, et mes parents me répètent depuis petit que si je vais me balader il ne faut pas passer par un champ de vigne car :

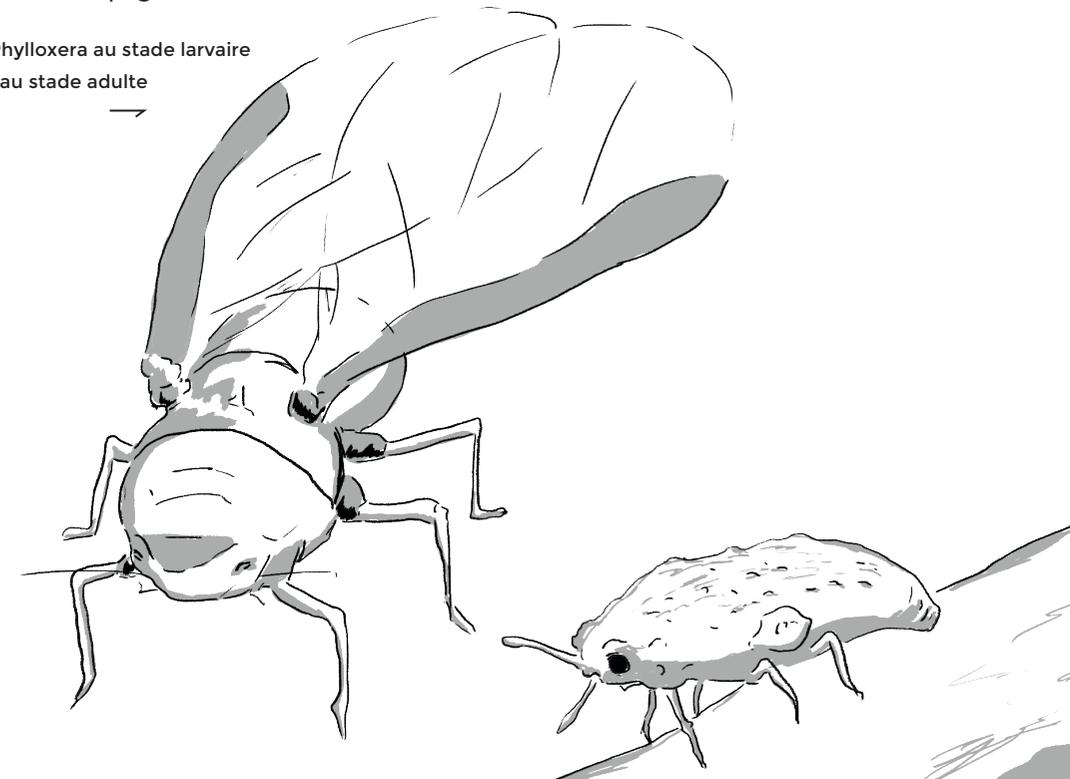
"même l'agriculteur il n'y mettrait pas les pieds dans les deux semaines après avoir traité, vu les merdes qu'il y met"
(Mes parents)

ii | Modèles viticoles, chimique ou mécanique

"Vous garderiez quoi de cette histoire ? Quelle empreinte la viticulture pose-t-elle dans l'esprit ?", c'est la question qui est posée à Frédéric Rounet, président du Syndicat vigneron de l'Aude par un journaliste². "C'est une énorme capacité de résistance, c'est un état d'esprit que nous avons tous, sinon il y a longtemps qu'on serait plus dans ce métier". Il précise un peu plus tard sa pensée, en expliquant que le secteur a un sens de la réadaptation perpétuelle face à des crises économiques, des aléas de maladie notamment. On a donc bien là une vision moins idéalisée que celle présentée par l'AOC. Une autre réalité est celle d'un patrimoine culturel construit sur l'asservissement d'une espèce de plante et qui se construit en opposition à un autre Vivant néfaste : les maladies et les champignons.

² Christophe Barreau. Et si la vigne n'existait pas? [Conférence filmé] L'indépendant, 05-10-23, 1h 16min

• Phylloxera au stade larvaire et au stade adulte



¹ AOC Corbière. Une histoire mouvementée, [en ligne] 2022, disponible sur : <https://www.vins-corbieres.com/fr/une-histoire-mouvementee>

“

Il faut connaître que ces types qui se crevaient, quand sont arrivés désherbants, et les décavillonneuses, putain mais c'était les rois de la pampa ! Impeccables, on travaille plus, on paie plus. Mais, aujourd'hui, on s'aperçoit que 50 ans de cette pratique font que ça peut pas aller quoi !

”

(Michel Angel)

Quand je rencontre le gérant du Domaine Daudé, les pesticides et les désherbants sont un des premiers sujets mis sur la table. Il m'explique qu'il a vu l'arrivée des produits chimiques dans les exploitations, et me fait une petite genèse de la mutation des manières de produire. Il me parle de l'arrivée dans les années 70 des désherbants qui ont dans un premier temps été considérés comme une aubaine. L'oïdium et le mildiou sont présentés comme les deux grands fléaux du milieu. Le premier s'attaque à la vigne en se développant sur les grains et sur les bois dans les périodes plus fraîches de mai-juin ; le deuxième se développe dans le sol quand il reste trop humide. Les deux occasionnent des pertes de récoltes importantes et se développent d'autant plus rapidement que la monoculture occasionne une sorte de cluster.

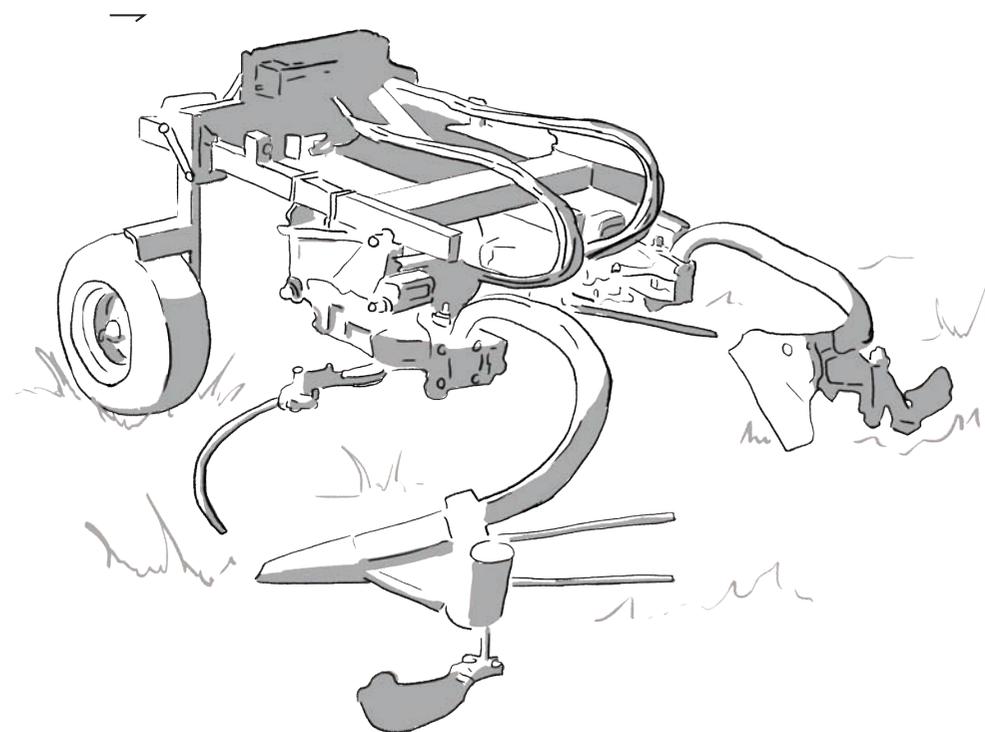
Traiter contre ces maladies est donc monnaie courante dans ce système de production industriel. Michel me décrit le constat actuel autour de ces produits chimiques comme une aliénation de certains producteurs : "Les fournisseurs de produits, ils ont les numéros de certains producteurs, qui sont très bien chez eux, et ils envoient des avertissements. Attention, ils ont prévu de la pluie, traitez comme ça, comme ça ! Alors les mecs ils courent [...] Je dis pas que tout le monde le fait mais... Il faut avoir le recul nécessaire financièrement et pour observer la vigne."

Lui préfère et prône une utilisation limitée des produits, bien qu'il dise être obligé d'y subvenir pour survivre. Il m'explique qu'il ne traite que quand c'est nécessaire et pas de manière continue comme le font d'autres producteurs. Il me le vulgarise par l'expression suivante : "Il y a : Il y a ! Y'a pas : y'a pas !". Entendant par là qu'il n'y a lieu d'agir que lorsqu'il y a un problème.

Le statut de vigneron indépendant et la taille mesurée de l'exploitation de mon interlocuteur lui permettent une certaine liberté. Il n'a par exemple, pas la pression de devoir ses récoltes à une coopérative qui pourrait influencer sa manière de produire. Cette prise de décision par lui et pour lui, nous font remarquer une considération et une image particulière de la place du vivant dans sa vigne.

Il m'explique un retour à la mécanisation dans l'entretien des parcelles : "Oui, bien sûr, tu sais j'avais pas conscience moi, on suivait le flot. L'équipe qui était derrière d'abord, ils coutaient cher parce que les salaires avaient augmenté. [...] Le désherbant on passe, hop !... Y'a plus à travailler. Personne n'a réfléchi que éventuellement ça pouvait porter préjudice à tout ce qui est dans la terre, aux gars et compagnie, et tous les oiseaux n'en parlons pas... ". Pour résoudre ces préjudices, il m'explique être revenu à un travail de la terre par la mécanique, avec des engins qui existaient avant et qui revoient un peu plus le jour aujourd'hui. Parmi eux, la décavillonneuse, une machine tirée par un tracteur qui disque le sol pour en enlever l'herbe et qui arrive à passer entre les souches des vignes.

• Engin mécanique de désherbage, la décavillonneuse



On peut ajouter qu'il ne désherbe que quand il le juge nécessaire, la plupart de ses parcelles sont donc enherbées entre les rangs de vignes.

“J’ai 60 hectares de vignes, de terre dans les plaines de Narbonne, quand je les ai prises, c’était désherbé, c’était comme ça, dur, dur ! J’ai plus désherbé, je n’ai fait que disquer et après décompacter. Bah la terre revit hein ! La terre pour qu’elle vive, il faut le lombric ! Il faut des vers, et le lombric c’est celui qui travaille, il travaille pour moi et il travaille pas dans du béton ! Il prend du désherbant sur la gueule toute la journée... et surtout il a rien à bouffer.”

(Michel Angel)

Ses motivations sont donc liées à une considération et une collaboration avec les “lombrics” et, par extension, de toute la petite faune qui vit dans les herbes. En me rendant sur certaines de ces parcelles, la différence avec un champs désherbé est flagrante. Le moindre pas fait fuir plusieurs sauterelles, des papillons tournent autour des fleurs, je me fais par exemple piquer par des moustiques et des chenilles quand je m’arrête dessiner.

Sa conscience des bénéfiques que peuvent lui apporter ces autres Vivants, va aussi le pousser à s’associer avec un apiculteur pour disposer des ruches dans ses plants. “J’ai 8 hectares de vigne là-haut, dans les collines hein, et aujourd’hui j’ai 100 ruches [...] je trouve que c’est un équilibre normal”

Pour compléter la donnée du terrain, un article de la revue Les carnets du paysage ¹, confirme que : “l’enherbement total et permanent est reconnu comme la pratique la moins défavorable au maintien de la diversité comme la biomasse et la vie microbienne des sols, dans l’espace rural cultivé” .

- En haut à gauche : parcelle enherbée, domaine Daudé (Michel Angel)
- En haut à droite : parcelle désherbée, vigneron inconnu
- En bas à gauche : limite entre deux parcelles
- En bas à droite : Ruches à côté, domaine Daudé (Michel Angel)



Le modèle qu'il m'est permis d'observer s'affranchit donc de la stérilité qu'on peut observer dans le modèle de production plus traditionnel. Bien que l'on soit dans un Vivant et un Sauvage contrôlé qui ne doit pas dépasser un certain cadre, une place lui est accordée. La considération de ce Sauvage est vue comme un ordre naturel des choses auquel il faut laisser une certaine place, là où l'agriculture intensive pose des pratiques stérilisantes. L'observation des quelques typologies de rangs et de parcelles de vigne sur un système non traditionnel dépasse le "c'est mieux que rien". On lit dans le même article cité un peu plus tôt que, ces quelques différences peuvent laisser "jusqu'à 45 espèces herbacées sauvages en avril, avant le travail des sols, et plus de 35 espèces en juillet" ¹. Et il ne s'agit là que de la partie visible, car le monde microbien et la petite faune se développe dans cette frange d'herbe qui fait quasi-office d'écosystème. La pratique telle quelle est loin de devenir une généralité, mais offre cependant une proposition pertinente et "un frein à l'érosion des espèces" ¹.

C | Pratique sensible du territoire

Mis bout à bout, ces expériences du territoire par la pratique de la terre commencent à révéler un regard singulier de mes enquêtés. On tentera de voir ici dans quelle mesure la proximité et leurs liens sensibles à la terre leurs permettent de fabriquer une certaine conscience environnementale.

i | Une temporalité du cultiver

Il y a tout d'abord quelque chose de l'ordre de la temporalité qui est imposé par le suivi de la terre. Travailler la terre c'est se mettre en cohésion avec son rythme, cela demande de sortir d'une logique où tout est fait au rythme où l'homme le veut. Dans les saisons par exemple, c'est un constat simple mais les légumes d'été ne poussent pas l'hiver et inversement. Le rythme de vie de Josette se fait au rythme de celui de ses plantations : " Alors l'été, c'est de très bonne heure, à partir du mois de juin que le jour se lève vers les 4 h. 04h30, je suis là, et

¹ Marie-Sabine Gouriou. Promenade en AOP viticole. Les carnets du paysage. 2010, n°19

à 08h00 08h30, je suis à la maison parce qu'après je supporte pas la chaleur. [...] Et après ? Alors en hiver. Je viens, je mange de bonne heure.... 12h00 à 12h30, j'ai fini à 01h00, je suis au jardin et à 03h00 je rentre avant qu'il fasse froid. Voilà, je fais le contraire."

Michel Angel parle lui de prendre le temps, et se place à la limite d'un éloge de la lenteur nécessaire pour cultiver la terre : "mais il faut le temps au temps. On peut pas tout faire d'un coup du jour au lendemain. Un terrain que j'ai fait débroussailler, 6000 m² qui surplombe l'étang de l'autre côté [...] je peux pas le mettre en culture maintenant. Et l'an prochain, on va voir ce qu'on va voir, avec les idées que j'ai, que j'ai pas..."

Avec l'expérience, les personnes entretenues font l'état des lieux que certaines choses ont changé par rapport à avant.

"Mais j'ai remarqué quand même que les arbres ne viennent pas vieux comme dans l'ancien temps. Quand ils ont passé 10 ans même des fois 5 ou 6 ans."

(Josette)

"Je pense qu'il y a quelque chose qui se passe de toute manière. Ça c'est sûr et certain. Des tomates à partir du 15, vers le 15 août déjà, elles ont commencé de sécher. Avant on en mangeait jusqu'au mois d'octobre ou novembre."

(Josette)

"Y'a rien, on n'a rien ! Alors, est ce que les, lapins et les lièvres qu'on avait avant ne sont plus là parce qu'il y a des désherbants, ou parce que c'est les sangliers qui les bouffent. Et les perdreaux, c'est pareil ! Y'a plus rien, la nature et vide !"

(Michel Angel)

Par les finesses d'observation d'une année sur l'autre, le constat est fait, qu'en quelque sorte les règles du jeu du climat auxquelles les pratiquants du territoire ont été habitués, ne sont plus totalement fiables.

La position des entretenus, induit qu'ils habitent sur le lieu de vie potentiel d'autres espèces animales parfois en danger. Ces postures de cohabitation qui émanent des témoignages leur permettent de voir et d'entretenir un rapport avec d'autres Vivants, inaccessible pour monsieur tout le monde.

“En se posant comme ça à un moment dans l'après-midi le lézard ocellé arrivait c'est vrai que c'est beau quand même un lézard ocellé, c'est pas ordinaire et il venait fureter, manger, et cetera. Mais on le voyait !”

(Marie-Jeanne)

“Au début, je les voyais les 2 reinettes là sur le tuyau, mais il y a des périodes où je les vois plus. Alors j'ai dit aussi que vous vous êtes passé, je leur parle moi aussi. J'ai dit : oh fais un signe, quelque chose Haha”

(Josette)

On peut vraiment parler de cohabitation car la présence de cette faune et donne lieu à une modification de la pratique :

“

Dans les champs, on n'attaque jamais un champ au bord. On commence à travailler au milieu. Comme ça les lièvres, et les espèces qui sont là dégagent, elles s'en vont. Il faut leur laisser l'espace de partir à droite ou à gauche. Si vous commencez là, à partir pour la moisson, bah elle sait plus où partir la bête

”

(Michel Angel)

ii | Une conscience des autres Vivants

Être si proche des autres Vivants et avoir à les manipuler pour mettre en culture la terre construit un savoir assez important sur ce qui entoure les pratiquants. Les connaissances qu'ils tirent de cette situation sont plus complexes qu'une banale anecdote isolée. On me décrit des interconnexions, des notions d'habitat et d'écosystème, des retours critiques et des nuances sur certaines de leurs pratiques.

“Personne n'a réfléchi que éventuellement ça pouvait porter préjudice à tout ce qui est dans la terre, au gars et compagnie et tous les oiseaux n'en parlons pas !! Bon ça portait préjudice à une faune et une flore. Alors la faune qui était là pour nourrir les oiseaux et la faune qui pouvait plus se nourrir parce qu'il y avait plus d'herbe”

(Michel Angel)

“On peut pas dire tout le monde mais bon, certains ont fait comme ça après certains ont planté des oliviers, d'autres c'est des friches, c'est vrai. Mais après tout, on se dit que dans un milieu comme ça, des friches aussi, il en faut puisque c'est là aussi, qu'on voit enfin... Certaines plantes de certains animaux, hein ?”

(Marie-Jeanne)

“Mais c'est autre chose, je pense qu'avant d'arriver à la biodynamie, on peut faire quelque chose dans le respect de la vie, de nos plants et de notre santé. On met des produits, c'est bien, ils sont jolis mais on les bouffe rappelez-vous. On peut mettre les masques, les gants, la combinaison, c'est du pipeau tout ça !”

(Michel Angel)

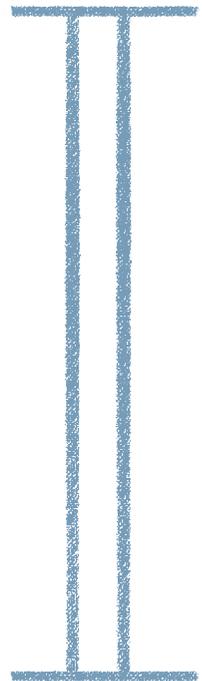
Le spectre de conscience de l'écosystème qui est décrit dans les entretiens réalisés est donc assez large. Leurs pratiques respectives, pourtant restreintes, n'enferment pas leurs regards dans le cadre seul de leur activité, mais l'élargit au contraire.

Plus largement, cette documentation d'une culture de la terre dessine les liens de sensibilité et d'affect par l'action directe d'habitants sur leur territoire. L'histoire d'un homme qui contrôle le territoire reste prédominante dans la globalité. Même si on ne peut pas occulter la présence et l'influence d'autres Vivants dans la formation du paysage et de l'identité de la région, le rapport d'anthropisation et d'industrialisation reste prégnant. Une focale plus resserrée sur les gestes, les consciences, et les modes de vie de ceux qui habitent ce patrimoine présente un tout autre portrait. La nuance dans ces petites échelles se perçoit davantage. La place et l'influence de ce qui n'est pas anthropique fabriquent une cohabitation, une considération, une compréhension et une transpiration dans le patrimoine culturel du Sauvage environnant. S'il y a donc une chose à retenir, c'est que l'on note des patrimoines qui se caractérisent par une hybridité forte.

Pour continuer l'exploration narbonnaise du sujet, il

nous manque une donnée plus contemporaine du patrimoine étudié. Bien qu'à quelques moments nous avons introduit des pratiques de la terre qui ne se figent et évoluent. On pourra bien plus accentuer cet aspect avec la deuxième entrée de la problématique étudiée. En se concentrant autour de l'Eau, pour imprégner les sujets patrimoniaux d'une actualité climatique notamment. Il s'agit d'estimer comment celle-ci change la donne tout en gardant en tête les fils rouges de cette première partie qui montrent une frontière floue entre nature et culture et une anthropisation aux quelques nuances dans sa soif de contrôle.

• Saline de Peyrac-de-mer,
Photo personnelle



L'Eau narbonnaise

- Les héritages soumis à l'actualité -



L'enquête met aussi en lumière une autre porte d'entrée majeure pour les questions de patrimoine et de territoire : celle de l'eau. Déjà dans le fonctionnement de l'étang, on se rend compte qu'il n'y a pas un unique état de l'eau : il y a celle qui remonte de la mer, celle qui descend des affluents, pour en former une autre : celle saumâtre des étangs. Et même cette précision reste un peu trop simpliste, tant il existe de plans d'eau aux salinités différentes et de questions de saisonnalités qui la font varier.

A | L'Agriculture dans son contexte

La documentation de la place occupée par la ressource aquatique dans le territoire d'étude, sera tout d'abord réalisée sous le prisme de ses liens avec l'agriculture et le maraîchage.

i | Un territoire façonné par le contrôle de l'eau

La première piste que l'on emprunte pour suivre les manifestations de l'eau dans le paysage de la région se matérialise par un dispositif redondant dans l'arpentage du site. Cet élément, c'est la martellière. Malgré une technologie presque rudimentaire, elle a participé à l'élaboration du tracé des parcelles, et des zones dans lesquelles l'homme s'installe ou non. Trouver une martellière est souvent un témoin sur les lieux, où l'on trouve quelque chose à observer.

Il y a en premier lieu, la martellière de marais salant, dont on a déjà évoqué l'importance et l'ancienneté dans la région. Le principe est simple, des bassins plats avec peu de fond sont mis en réseau et l'eau de mer circule de l'un à l'autre en s'évaporant de plus en plus jusqu'à pouvoir en récolter le sel.

L'exploitation saline ayant décliné dans les derniers siècles, certains salins ne sont plus en activité aujourd'hui. C'est là qu'on peut observer la figure de la martellière engloutie, en désuétude car abandonnée de son usage. La plupart

des salins ont été légués au conservatoire du littoral, et rendus à la nature. Bien qu'une concentration de sel plus importante que celle du milieu marin ne soit pas très répandue sans l'intervention de l'homme, elle constitue tout de même un milieu de vie favorable à certaines espèces. Le flamant rose en est l'image parfaite, il se nourrit dans ces marais de crustacés et d'algues roses qui se développent dans ces conditions. Cet animal est emblématique des oiseaux migrateurs qui s'arrêtent dans le littoral méditerranéen avant de continuer leur route, à tel point que son image est surexploitée par la SNCF, la région, l'office de tourisme et beaucoup d'autres. Ce n'est qu'un emblème, et bien d'autres oiseaux migrateurs bénéficient de ces salins dépoldérisés pour migrer.

• Martellières ↓



• Flamants Roses ↓



Malgré ce que l'on a pu observer un peu plus tôt sur l'aspect sec du territoire, il existe une ou deux exceptions. Le canal de la Robine en fait partie. Construit à la suite du canal du Midi, il a permis de relier ce dernier à l'arc méditerranéen. Il est l'illustration de ce que l'on a raconté sur l'exportation nationale de produits vinicoles. Aujourd'hui, son utilisation pour le transport n'est plus la raison centrale de sa présence, il revêt davantage une fonction d'irrigation et plus globalement d'affluent en eaux douces pour les lagunes en aval.

A l'origine, ces lagunes se sont pourtant établies sans cette canalisation artificielle. L'implantation de la Robine crée donc un déséquilibre dans la salinité, le taux de sédiments et par les éventuels polluants que cette eau a pu acquérir sur son chemin.

Il nous reste un dernier type de martellière à passer en revue, la dernière avant le champ pour les quelques terrains qui ont accès à un canal d'irrigation. Ce qui se cache derrière cette dernière martellière, ce sont une répartition ainsi qu'une démocratie autour de la ressource. La gestion de la quantité d'eau desservie

à chaque producteur est régulée par l'ASA (Association Syndicale Autorisée), qui fait office d'organe de débat et de décision pour mettre en pratique une distribution équitable. Cette organisation syndicale témoigne de la place de l'eau comme un bien commun qui ne doit pas être laissé en ingérence. Cet organisme se charge aussi de l'entretien des différents canaux, ce qui marque une union d'agriculteurs disparates autour de cet enjeu commun.

On peut faire un arrêt sur une pratique marquante de la production agricole de l'Aude qui implique un rapport particulier à l'eau.

Une pratique hivernal est récurrente pour entretenir les terres situées dans les vallées principalement : celle de submerger pendant environ deux semaines certaines parcelles. Cette pratique est d'abord apparue dans la viticulture pour lutter contre un insecte ravageur, le phylloxéra. Une évolution de ce procédé a cependant vu le jour plus récemment, pour non pas asphyxier les ravageurs dans le sol, mais repousser le sel qui remonte inlassablement.

Nous avons déjà évoqué rapidement les causes de ces intrusions de sel dans le sol et les nappes phréatiques. Le fait que des terres exploitées se situent au même endroit que d'anciens plans d'eau salés n'est pas une nouveauté, mais les problèmes de remontée saline qui découlent de cette superposition, eux, sont plutôt récents. Les flux et échanges souterrains, entre les cours d'eau et les nappes, les pluies et les nappes, ont connu avec le changement climatique des variations assez importantes. Ces flux ne sont aujourd'hui plus assez importants pour lessiver le sol suffisamment.

La solution a donc été de réinvestir le savoir-faire local de submersion pour lessiver "soi-même" le sol de ses remontées de sel. On peut véritablement parler de savoir-faire dans le sens où un certain nombre d'éléments doivent être mis en place et l'entretien réalisé sous peine de voir le réseau endommagé plus globalement :

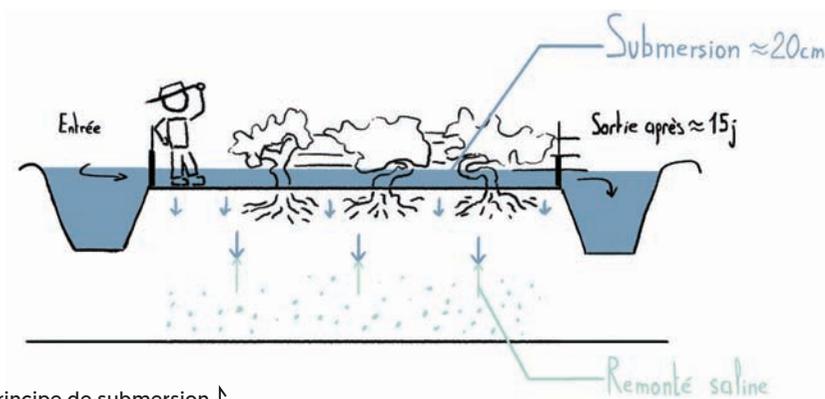
“

Beh la submersion, c'est très simple, il faut entretenir les fossés des réseaux existants, mais pas les entretenir seulement en bas ! Il faut penser que éventuellement l'eau peut descendre. Il faut entretenir le réseau du départ jusqu'à la fin pour arriver à Campagnol ! Ils étaient tous bouchés là-bas, d'où tu crois que ça arrive ? !

”

(Michel Angel)

• Deux souches de la même parcelle photographiées le même jour, A gauche : plant touché par les remontés salines - A droite : plan épargné par le phénomène ↓



• Principe de submersion ↑

¹ Nom de l'étang qui finit par récolter les eaux du viticulteur interrogé

Ce stratagème de submersion laisse cependant quelques zones d'ombres. Michel Angel m'explique que les produits mis dans les vignes ont davantage de répercussions au-delà de la parcelle avec cette pratique : "... et y'a de l'eau qui est retenue pendant 15 jours après l'eau s'en va. Elle revient dans le canal, elle repart, elle continue, hein ? ! Oui bon, ce qui n'empêche pas que les pesticides, que désherbants tout ça c'est dans la terre... Mais bon on peut pas tout avoir."

Ce mode d'entretien de la vigne garde donc une part de problématiques qui restent à régler, les viticulteurs en sont conscients et poussent leur regard au-delà de leurs champs. L'étang du Campagnol évoqué par mon entretenu, est aujourd'hui l'un des seuls à présenter des risques pour la biodiversité au niveau des polluants et des eutrophisants¹, comme par exemple les engrais trop riches en azote pour son équilibre. Le Parc Naturel Régional dit aujourd'hui garder un œil sur le taux de ces molécules dans l'étang mais rien n'est encore mis en place pour régler le problème à sa racine.

Cette description de la Narbonnaise fait donc état d'un territoire qui s'est établi avec une forte promiscuité de l'eau dans divers domaines de son développement. Une culture de l'eau s'est constituée au sens d'une maîtrise presque technologique de l'eau. La gestion de l'eau est historiquement orientée et orientable, faisant de la terre une grande machine dont on peut orchestrer et réguler les flux pour le bien des activités anthropiques.

ii | Une raréfaction de la ressource

Cette conclusion intermédiaire fait état de l'eau comme outil pour l'homme dans sa mise en place du territoire. La présentation de cette ressource dresse le portrait d'une denrée anthropisée, cependant, tout comme certaines problématiques examinées plus tôt, la "lubie" d'imposer un contrôle sur toutes ces circonstances d'action reste belle et bien une lubie.

La pluie fait office d'élément central d'une impuissance et d'un non-contrôle. Sa présence, son manque, ses besoins, sont des éléments de paroles et d'observation du terrain qui resurgissent

dans l'enquête.

Nous avons établi la situation climatique qui fait office de base pour le territoire par ses massifs, ses vents et sa certaine inhospitalité. Vient s'ajouter à cela un changement notifié par les personnes sur place d'une diminution des pluies. La sécheresse est évoquée comme une problématique récente qui fait bouger les lignes des valeurs habituelles de quantité de récolte, comme en témoigne le viticulteur : "Il y a eu des grains très petits... Tiens regarde, ça c'est le vin blanc de cette année, j'en fais le double d'habitude [...] Et puis la région a été disparate, dans le Minervois, il y a des coins où il a bien plu, ils récoltent plus que la normale et chez nous il n'a pas plu".

Les pluies étant essentielles à la bonne santé des récoltes, Michel me raconte qu'il scrute la météo attentivement, avec le doute d'avoir la quantité d'eau suffisante :

" Mais ça fait 2 ou 3 ans que c'est comme ça, la tendance est mauvaise, pas très bonne. Et ça veut pas dire que demain matin, il va pas nous tomber 100 millimètres. Moi je regarde la météo, y a rien qui tombe hein ? ! Et là, on est le 11 octobre, on est en t-shirt, on est dans la cave. Bon, c'est une époque, ça arrive pas !"

C'est un sentiment d'impuissance sans appel qui se dégage de la situation :

"Et là, on a pas de d'emprise, ni rien du tout hein ! Moi je vois pas quelle emprise on a, je voudrais bien croire qu'ils ont la science infuse les autres...Moi, il me faut de la pluie, et la pluie : c'est des vignes."

(Michel Angel)

“

Le sel remonte parce qu'il pleut pas ! Le problème, c'est que là, on ne peut pas appeler là-haut le bon Dieu ou n'importe qui là et dire : tu peux pas envoyer de l'eau, c'est comme ça ! [...] Voilà, et donc c'est un peu ambigü dans ces terres salées... dans la plaine Narbonne ils combattent. Chez nous, on submergera jamais on sera dans la merde. Toutes ces terres vont être abandonnées

”

(Michel Angel)

¹ Aury Bouzar. Le PNR œuvre pour restaurer la qualité de l'eau de l'étang de Campagnol. La Dépêche du Midi, 23/05/2021

Cette impuissance est telle qu'il est évoqué qu'il ne soit plus possible un jour de pouvoir avoir d'activité agricole dans le secteur, et qu'il faille migrer vers d'autres terres. On a là des mots qui rappellent une notion qui peut sembler triviale ou simplette, que l'homme qui cultive sa terre en est tributaire. Les divers stratagèmes explorés montrant leurs limites, ce constat basique revient au cœur des pensées : sans eaux et sans les conditions de vie de base, il n'est pas possible de cultiver.

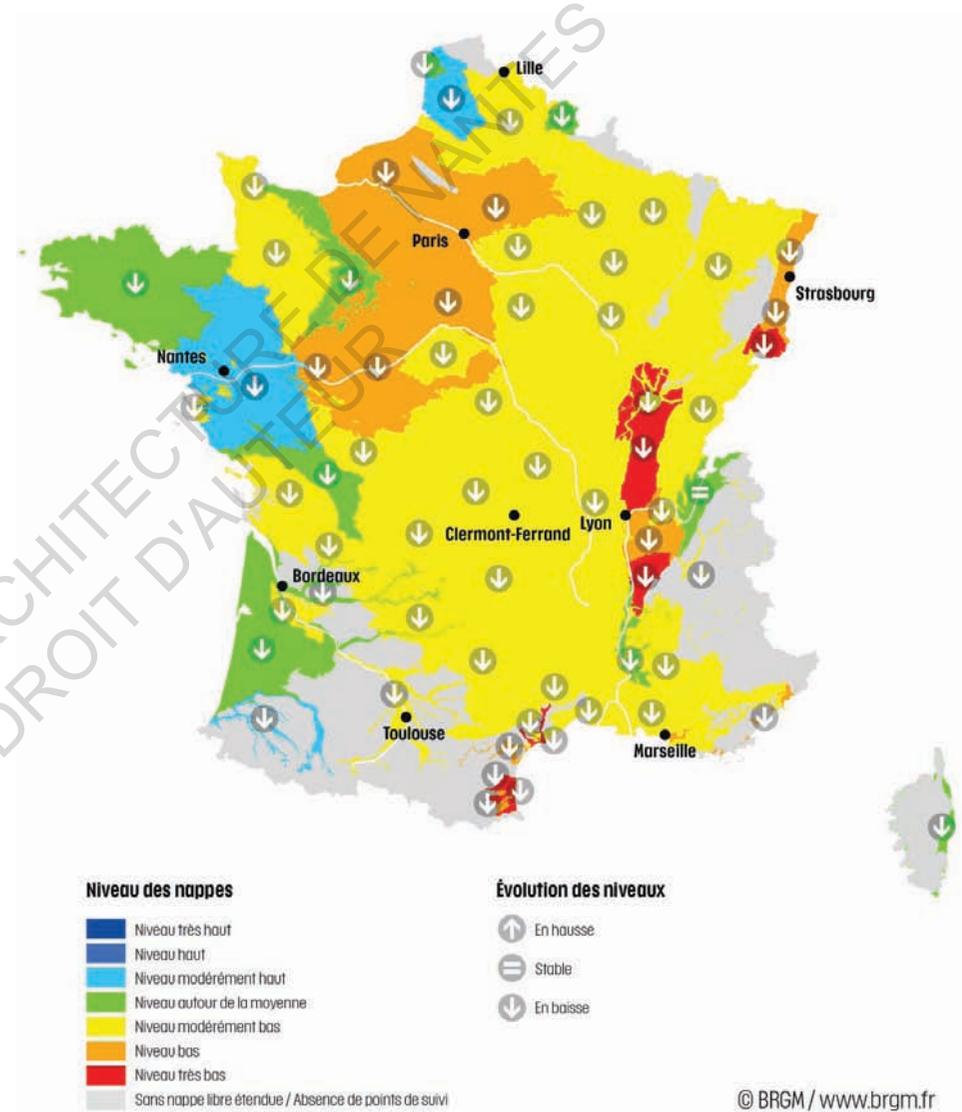
En sortant un peu la tête des témoignages et de ce qui m'est dit sur le terrain, je fouille un peu plus cette question du manque de pluie dans des données plus scientifiques et chiffrées que ce que j'ai pu récolter sur le terrain. Sans remettre en cause ce qui m'a été raconté, je mets au clair les faits qui ont pu m'être décrits.

En mettant la main sur une étude du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) effectuée dans la région, on se rend compte de faits surprenants en comparaison aux témoignages recueillis. Les relevés de météo France sur les 60 dernières années ne montrent pas de tendances à la baisse des précipitations dans la région.

Les conclusions et les modèles de prédictions décrivent cependant une baisse de la recharge des nappes phréatiques par les eaux de pluies. Avec l'augmentation de la température, une augmentation des épisodes orageux est à prévoir, c'est à dire des pluies plus soudaines qui ont moins le temps d'infiltrer le sol.

Une autre explication réside dans l'augmentation prévisionnelle du débit d'eau prélevé par les agriculteurs dans les cours d'eau en amont, pour pallier des évaporations plus importantes dans leurs cultures par cette même évolution de température. Les conséquences sont que les cours d'eau qui servent en partie à recharger les nappes ne pourront plus remplir leur rôle à la même proportion, et que les quelques parties irriguées de la plaine ne pourront peut-être plus l'être.

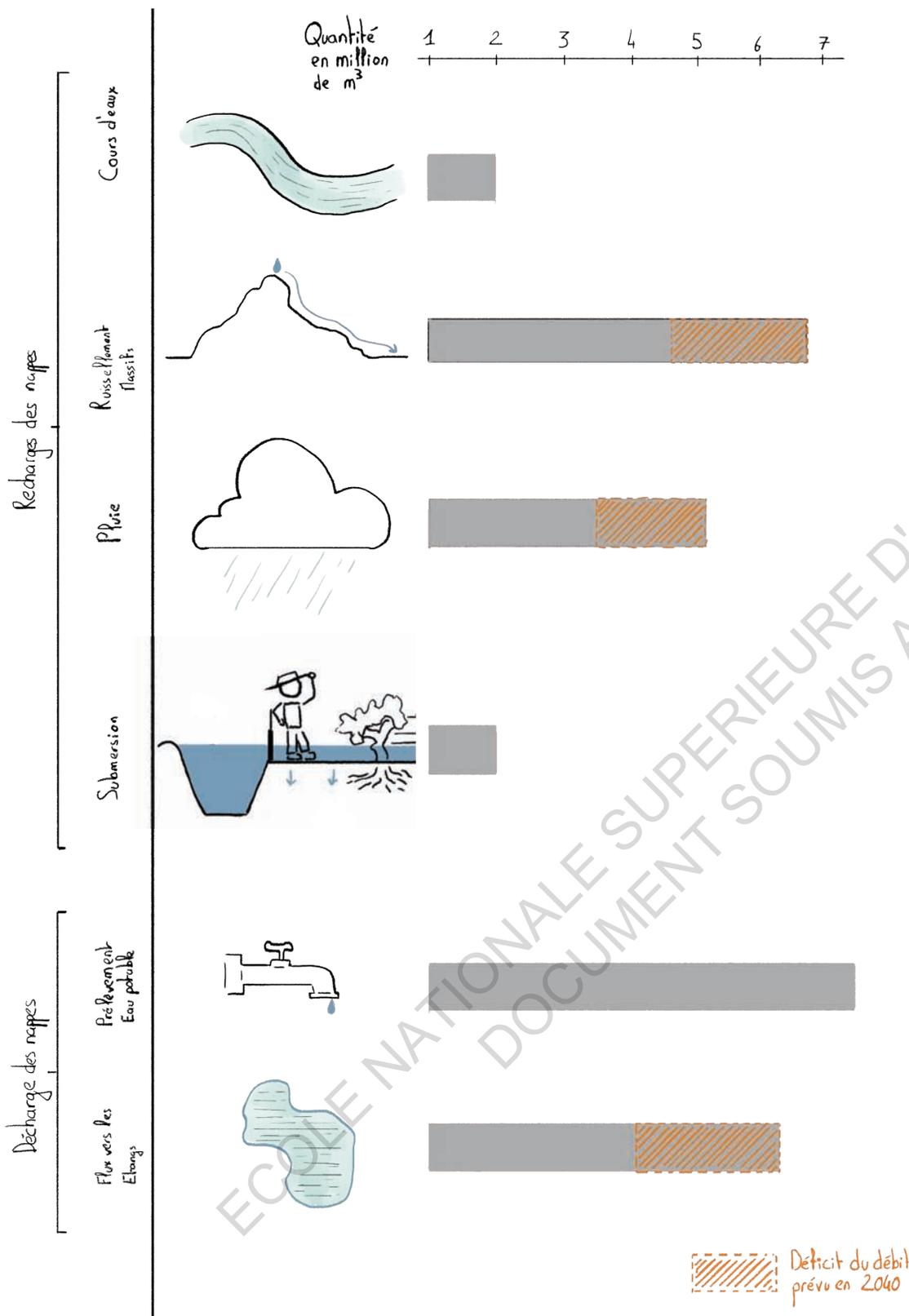
• Relevé du niveau des nappes au 1er août 2023, BRGM ↓



Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (géomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 35 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).
Carte établie le 6 août 2023 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 31 juillet 2023. Source des données : banque ADES (www.ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : AFRICA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPFV Vienne Vitivine, Parc Naturel Régional des Grandes-Causse, Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Adren (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

• Relevé météorologique par période, données Météo France ↓

	1961 - 1990	1971 - 2000	1981 - 2010	1990 - 2019	1960 - 2019	
Précipitations (mm/an)	570	615	605	596	582	↗ +5% pluie
ETP (mm/an)	1105	1130	1186	1225	1162	↗ +10% ETP
Température	14.5°C	14.7°C	15°C	15.2°C	14.9°C	↗ +0,7°C



Les finalités pour le producteur sont sensiblement les mêmes, malgré les explications qui divergent sur cette absence d'eau. Néanmoins, là où cette finesse d'explication peut nous être nécessaire, c'est sur les perspectives territoriales que cela peut offrir. En premier lieu, le portrait dressé pour le taux de salinité des étangs est assez pessimiste. "L'ordre de grandeur du déficit d'apport en eau douce pourrait représenter l'équivalent de 4.4 millions de mètres cubes d'eau en 2080, soit l'équivalent de la quantité d'eau de pluie qui tombe par an. C'est non négligeable !". C'est le résumé que fait Perrine Fleury en parlant de l'étude de la BGRM ¹ dont elle a fait partie.

D'une autre part, cela met en exergue une dépendance de ce territoire à d'autres par ce lien de l'eau. Si les prélèvements d'eau par l'agriculture en amont déterminent la quantité qui sera absorbée par les nappes et celle rendue à l'étang au bout de la chaîne, on voit aisément les liens de causalité qui se créent. Une protection de ces étangs face aux perspectives qui se présentent ne se résume donc pas à des actions locales, mais aussi à des changements beaucoup plus globaux qui peuvent emmener jusqu'en haut des affluents.

Le patrimoine culturel de la maîtrise de l'eau et celui qui par la vigne a besoin d'eau sont donc des patrimoines en danger par le bilan que l'on vient de faire. On peut légitimement questionner l'immuabilité de celui-ci et se demander quelles sont les conséquences de ce vacillement contemporain d'une ressource centenaire ?

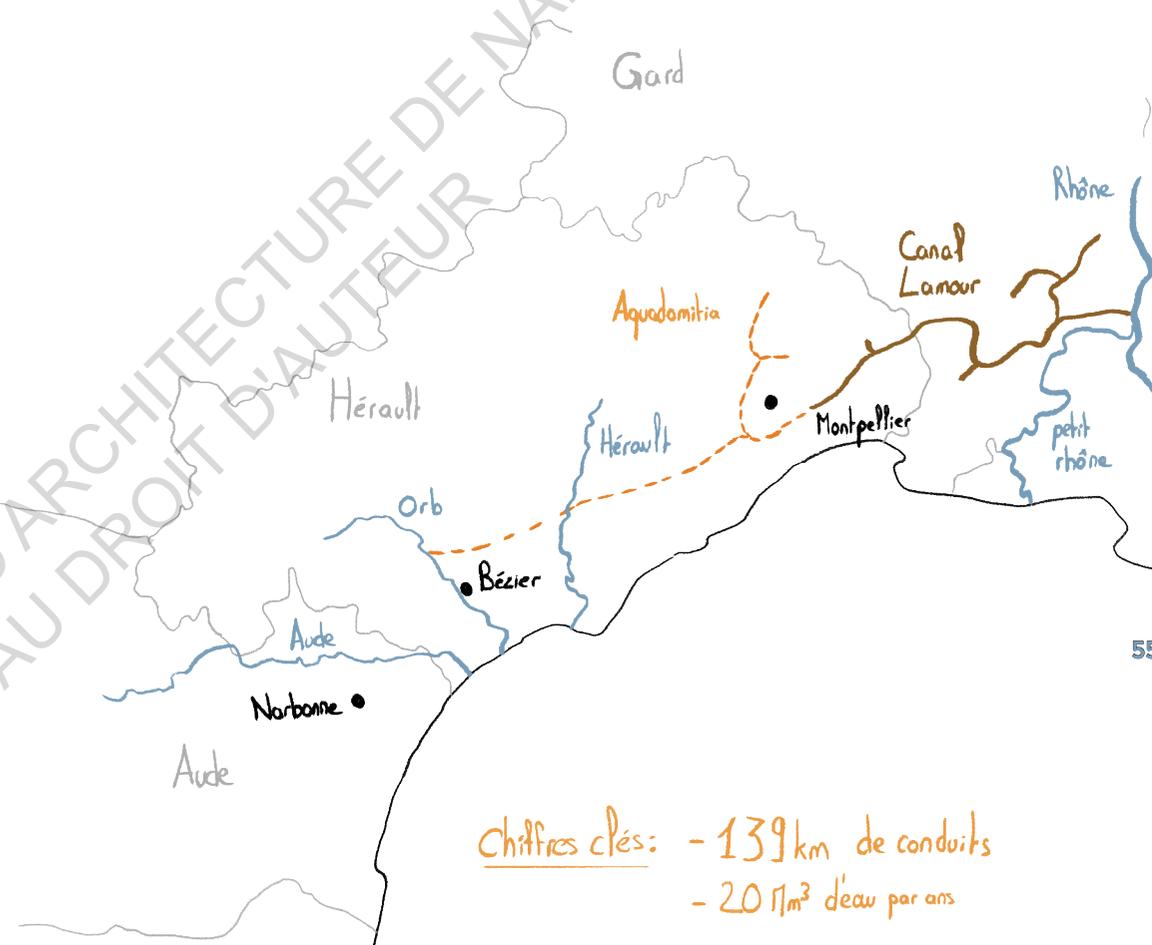
B | L'Eau, une ressource en crise

On l'a compris, le territoire du littoral Audois fait face à une crise de l'eau, autant par l'expression des producteurs de leurs besoins, que par l'anticipation des conséquences de ce manque d'eau plus globalement. Naturellement, c'est un sujet dont la politique se saisit : face à une crise plusieurs positionnements, solutions et orientations sont possibles. La prise de décisions induit alors inévitablement une dimension politique.

Depuis 2011 la région Occitanie, en accord avec le distributeur et gestionnaire d'eau principal de la région, la BRL, portent un projet, nommé Aquadomia, qui a pour vocation de répondre aux questionnements autour de l'eau et de ses futurs besoins. La proposition faite est de détourner l'eau du Rhône pour alimenter en eau brute et en eau potable les zones où sont prévues les augmentations démographiques et de besoins en eau plus globalement. Les arguments avancés ont une part de bon sens, là où tout le littoral Audois et le Minervois se fournissent en eau dans l'Orb et d'autres affluents déjà en tension pendant la période estivale, l'arrivée d'une nouvelle eau peut permettre de soulager cette demande. Cela contribue donc en partie à protéger certains cours d'eau et leur biodiversité.

Les chiffres annoncés¹ parlent de 2.4 millions de mètres cubes d'eau par an pour la branche desservant le littoral Audois et d'un total de 25.9 millions de mètres cubes prélevés par an dans le Rhône, toutes branches du projet confondues. Cela vient s'ajouter au canal Lamour qui y prélève déjà 140 millions de mètres cubes par an. Bien que la proportion de prélèvement de ce canal soit annoncée comme dérisoire par les porteurs du projet : "Ce débit représente, lors des étiages les plus sévères (380 m³/s), 3% du débit du Rhône", la simple valeur absolue de cette quantité interroge. Il est difficile de se représenter combien d'eau cela représente et plus important encore, ce qu'il est possible de faire avec autant d'eau. Un pas

de côté sur le département voisin, l'Hérault, serait donc judicieux pour apprécier la force de mutation que peut représenter l'utilisation d'une canalisation du Rhône en irrigation agricole.



• implémentation et chiffre clés d'Aquadomia ↑

¹ BRL. Synthèse du dossier de maîtrise d'ouvrage, [en ligne] 2011. Disponible sur : <https://www.reseau-hydraulique-regional.fr/fr/presentation-du-projet>

i | Relecture de l'histoire du canal Lamour

Dans la période d'après-guerre, Phillipe Lamour prend la tête d'un syndicat d'agriculture local. Il a pour volonté de redynamiser l'économie agricole et part du constat que le Languedoc est bien en deçà de son voisin la Provence en termes de productivité. Il s'inspire de projets hydrauliques existants dans le Tennessee ou en Algérie, et propose la construction d'un canal qui irait de la rive droite du Rhône jusqu'à l'Aude. Les répercussions de cette canalisation sont drastiques sur l'économie et l'agriculture locale. Dans une rétrospective de France Culture ¹ du canal, Dominique Granier, président de la chambre d'agriculture du Gard à la date de l'interview nous dit :

“

Ici on cultivait du melon à sec, c'est à dire sans irrigation[...]Et quand il y a eu l'arrivée de l'eau ici-même à Apers, dans les années 70, et bien là ça a été la révolution, les gens ont fait des pêchers, des abricotiers, ont fait des cultures légumières. J'aurais aimé voir depuis un avion la limite entre là où il y avait de l'eau et là où il n'y en avait pas !

”

(Dominique Garnier)

Là où passe le canal Lamour, de toutes nouvelles espèces qui ne pouvaient avant pas pousser font leur apparition dans le décor agricole. Dans la logique productiviste de l'époque, les engins agricoles se répandent et le nouveau système d'irrigation payant favorise une intensification de l'agriculture qui induit une augmentation conséquente de la taille des exploitations.

• En haut : Photo aérienne 1942, Gard, données IGN

En bas : Aujourd'hui, même endroit avec le passage du canal Lamour, Géoportail



¹ Stéphane Bonnefoi. Histoire de l'eau au XXe siècle 2/4 [Podcast]. France Culture, 22-08-2012, 53min.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARBOREICULTURE AU D

ii | L'eau du Rhône à Narbonne, quelles conséquences ?

Bien que la proportion du débit amputé au Rhône ne soit pas du même ordre de grandeur, on peut entrevoir les possibles bousculements d'un tel changement de production. L'image qui se dégage de ce portrait de territoire est presque celle d'une exploitation maraîchère en plein désert.

Cela pose une première problématique sur le développement d'un territoire au-delà de ses capacités premières. Le modèle décrit est celui d'une surindustrialisation d'après-guerre qui cherche à booster la production agricole à tout prix. En ça Aquadomia est un héritier de ce modèle, la volonté clairement exprimée est celle de pouvoir continuer à amener plus de monde sur la côte pendant l'été alors que les ressources locales voient leurs limites atteintes. On peut même parler d'un désensauvagement total du territoire, car ce dernier n'est même plus capable de répondre en autonomie à ses propres besoins. Une véritable perfusion artificielle serait l'unique raison de sa subsistance. La résolution de la crise de l'eau passe donc actuellement par une solution extrêmement technologique et industrielle. Elle reproduit ainsi certains schémas de résolution de problèmes de l'après-guerre qui posent aujourd'hui question en termes de soutenabilité.

Le parallèle avec l'industrialisation peut se continuer avec le modèle agricole que l'on décrit dans cette lecture historique de l'Hérault. Les conséquences sont sans appel : d'une part, un changement radical d'échelle de production, et d'autre part, du type de culture. Sans pouvoir dire que la même chose va se produire dans notre terrain d'enquête, on déduit des pistes possibles de mutation. Ce modèle agricole n'augure rien de bon pour le peu de vivant et de biodiversité qui subsiste au schéma actuel observé un peu plus tôt. En effet, l'agriculture intensive est l'un des facteurs discriminant principal pour la biodiversité.

Pour le patrimoine viticole, ce qu'il représente pour

la culture locale et l'appartenance au territoire de ses habitants, le pronostic n'est pas optimiste non plus. Si l'on estime des conséquences similaires à celles observées au niveau du canal Lamour, une table rase complète des anciennes manières de cultiver peut être envisagée. Comme si l'avènement d'un patrimoine nouveau autour de cette innovation viendrait écraser l'ancien par sa performance.

Economiquement, les échos de la petite observation que l'on a faite parlent aussi d'une industrialisation. L'accès payant à l'eau est une des clés de l'augmentation de la taille des exploitations, car ce modèle récompense une configuration qui produit en gros et qui a de gros besoins en eau. Il est difficile de trouver des informations sur le modèle économique du projet concernant l'eau destinée à l'usage agricole. Mais avec ce qui est dit sur les eaux brutes qui auront un coût pour les communes et le coût astronomique du déploiement du réseau, on peut sans trop prendre de risque avancer que ces nouvelles irrigations seront une charge pour les exploitations qui s'y serviront. Les débats récents autour des méga bassines dans les Deux-Sèvres interrogent quant à un accès coûteux de l'eau, mis en avant par des politiques publiques préjudiciables pour la biodiversité et l'émergence de nouvelles manières de produire.

Une autre interrogation que soulève une telle réalisation est celle de l'approvisionnement de cette perfusion territoriale : le Rhône. Même si les chiffres annoncés sont présentés comme ayant un faible impact qui ne pourrait pas porter préjudice à l'équilibre du fleuve, une autre vision se dégage. Le Rhône étant déjà sollicité par d'autres ponctions que les 3% du canal Lamour sur son parcours, la somme finale peut être conséquente au total. Récemment, l'Agence de l'Eau, un organisme gouvernemental qui veille à la gestion de la ressource, a émis des alertes sur le fait que le Rhône n'était pas une ressource inépuisable. Leurs observations sont les suivantes¹ : " les débits d'étiage moyens du Rhône ont diminué ces 60 dernières années, de 7 % à la sortie du Léman et de 13 % à Beaucaire, en Camargue, entre 1960 et 2020. Et les projections climatiques estiment une baisse

¹ Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Les débits d'étiages du Rhône en baisse sous l'effet du changement climatique, [en ligne] 03-03-2023. Disponible sur : https://www.eaurmc.fr/jcms/j_6/fr/accueil

de l'ordre de 20 % supplémentaires des débits moyens d'été à Beaucaire dans les 30 prochaines années.”

Sans oublier aussi que de la même manière dont on a compris la fragilité et la place du biotope des complexes lagunaires de la Narbonnaise, le Rhône lui aussi sert d'affluent en bout de parcours à la Camargue notamment.

• Titres de presse récents ↓

Rhône

Sécheresse de 2022 : voici les 51 communes pour lesquelles l'état de catastrophe naturelle est reconnu

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour 51 communes du département et de la métropole de Lyon, dans un arrêté interministériel ce 3 mai 2023.

Le Progrès - 03 mai 2023 à 18:00 | mis à jour le 05 mai 2023 à 18:21 - Temps de lecture : 2 min

Drôme et Ardèche

👉 Pourquoi le niveau du Rhône est-il si bas ?

Les habitués des bords du Rhône l'ont bien remarqué, le niveau du fleuve s'est particulièrement abaissé depuis quelques jours. La raison n'a rien à voir avec la sécheresse, mais avec une opération de maintenance menée par la CNR.

Le Dauphiné Libéré - 08 mars 2023 à 12:37 | mis à jour le 08 mars 2023 à 14:31 - Temps de lecture : 1 min

ENVIRONNEMENT - PUBLIÉ LE 21 JUILLET 2023

Lyon en vigilance sécheresse, une partie de la Métropole et du Rhône en alerte

Le débit du Rhône au défi du réchauffement climatique

Par Justin Boche

Publié le 04/03/2023 à 11:00, mis à jour le 06/03/2023 à 11:31

Réchauffement climatique : un rapport alerte sur la baisse du débit du Rhône

Selon une étude révélée vendredi, le phénomène pourrait s'accroître au cours des trente prochaines années, entraînant une multiplication des conflits d'usage.

Par Richard Schiffler (Lyon, correspondant)
Publié le 03 mars 2023 à 14:00, mis à jour le 05 mars 2023 à 18:09 - Lecture 2 min - Read in English

Le Rhône va perdre un tiers de son débit en été d'ici 2055

Il y aura de moins en moins d'eau dans le Rhône en été. C'est qui ressort de l'étude de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui appelle à économiser la ressource.

Réchauffement climatique : le débit du Rhône pourrait baisser de 20% dans les trente prochaines années

Selon une étude de l'Agence de l'eau, la réduction déjà effective du débit du fleuve doit devenir "une préoccupation collective".

francinfo avec AFP
France Télévisions

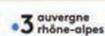
Publié le 05/03/2023 17:35 | Mis à jour le 05/03/2023 18:04

Temps de lecture : 1 min

SÉCHERESSE. Des restrictions d'eau renforcées dans plusieurs secteurs du Rhône

Publié le 07/09/2023 à 17:36

Écrit par Jean-Christophe Adde



“Voilà, ça, c'est ça et ensuite au niveau du sel ici, il y a pas 50 000 solutions, ou on arrive à avoir de l'eau sous pression, ce qui m'étonnerait, ou alors il faut subir. Il peuvent réfléchir... y a pas 50 000 choses à faire”

À la suite de cette remarque de Michel Angel, je le confronte naturellement au projet que l'on vient de décortiquer. Sa réponse et sa posture m'étonnent sur le

moment, il considère le projet comme presque absurde, ou à minima peu réaliste : “si le Rhône n'en a pas comment on va faire ? ! Mais de toute façon, y'a déjà l'eau à côté-là ! À 2km là à la nautique. Sur les parcelles, au-dessus, y a de l'eau. C'est le bas Rhône qui l'amène ! Ils l'amènent pas jusqu'ici parce que y'a pas assez de vigneron, y'a pas assez de demande, c'est tout. C'est des raisons économiques hein”. Il m'explique que de son expérience du territoire, les volontés d'amener l'eau ne s'étaient jusque-là pas fait entendre, car pas viables économiquement.

Les intentions présentées résonnent donc avec les besoins exprimés sur site, mais pas avec la logique de territorialisation.

C | Les Jardins de la Sagne, l'oasis

i | Historique de la Sagne et situation géographique

Les causes de cette exceptionnelle présence sont principalement géographiques, la zone se trouve dans l'ancienne vallée de l'Aude comme étudié plus tôt. La position de la Sagne en fait le point de chute des précipitations des massifs environnants, et un espace de repli pour le réseau d'étangs.

Un espace de repli se définit comme un espace à proximité directe des étangs dans lequel la lagune peut effectuer un recul naturel, en cas de submersion permanente d'une de ses parties. Pour donner une tendance, une étude de l'ADENA sur les roselières de l'arc méditerranéen indique que sur les seize roselières définies comme critiques, six d'entre elles n'ont pas d'espace de repli. Il nous est dit que “la pression d'artificialisation est la menace première pour les espaces de repli”¹. En plus du recul des zones humides actuelles, ces espaces participent activement à la bonne santé des lagunes. Benjamin Amann, chercheur à l'université de la Rochelle, nous indique lui¹ que ces espaces végétalisés en amont des lagunes permettent une meilleure absorption des pluies dans les sols. Les menaces évoquées pour les roselières sont similaires à

¹ PNR la Narbonnaise en méditerranée. Rencontre scientifique - la mer monte. [Conférence filmé] PNR la Narbonnaise, 19-11-2021, 7h 15min

celles pour les milieux humides et l'équilibre des étangs en général. La Sagne semble alors cocher toutes les cases des descriptions faites par les scientifiques cités. On a donc affaire à un espace clé qui conjugue une richesse non seulement par ses apports d'eaux douces, mais également par ses caractéristiques de voisinage à l'étang, bénéfiques au milieu.

On retrouve donc naturellement une implantation d'agriculture vivrière dans ces parcelles pour les conditions favorables qui s'y déploient.

De manière plus contemporaine, ces terres sont utilisées en jardins exploités par les habitants du village. La désignation de "petit patrimoine" pourrait être empruntée pour décrire la vie sociale et communautaire qui s'est établi par la force des choses dans ces jardins. De manière informelle, Josette me raconte qu'elle a passé son enfance à la Sagne, et que le soir, ses habitants se rejoignaient pour jouer aux cartes dans les potagers :

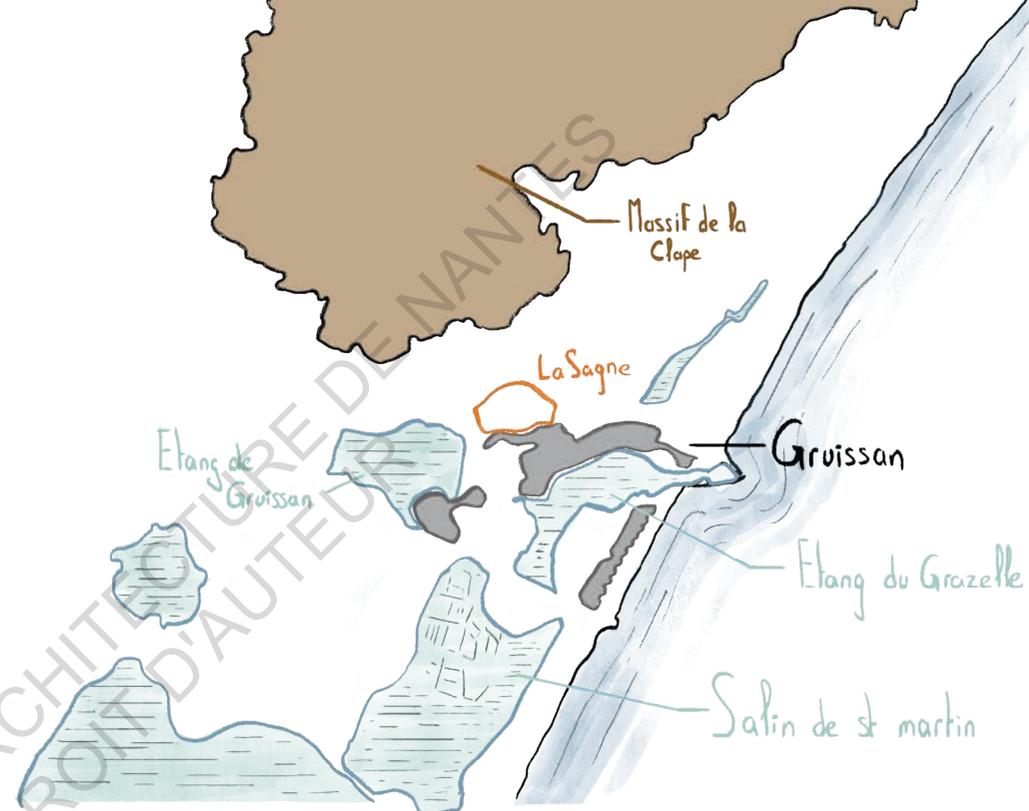
" Mais tout le monde y est passé là, y avait mes grands-parents d'abord, donc j'ai passé mon enfance et ma jeunesse. Après, quand ma sœur s'est mariée, elle y habitait. Quand mon fils il s'est marié aussi, quand ma fille s'est mariée aussi et après des amis à mes enfants."

Plus que des jardins, c'est un lieu de sociabilité de familiarité qu'est devenu la Sagne au fil du temps. Les lieux sont empreints de divers objets qui servent au jardinage, mais aussi à la pause, la rencontre etc.

ii | Les puits, les pratiques du sol, quelle place dans la vie des jardiniers

Les nombreux puits, incarnent sa présence, son usage, et son importance. Lorsque Josette me fait visiter son jardin, le puits est l'un des endroits vers lequel elle m'emmène en premier pour me montrer comment elle s'occupe de ses plantations. Ce détail a son importance je pense, par la centralité de ces points de puisages dans l'entretien des jardins.

Le sujet reviendra spontanément dans la discussion, ce



• La Sagne, plan de situation ↑

• La Sagne, coin habité d'un jardin ↓



qui marque l'affect qui est porté à ces pièces du décor de la Sagne. Une des raisons évoquées est l'ancienneté de ces édifices avec les mêmes arguments d'héritage vus dans la première partie. Ces puits marquent des usages passés, parfois par la même famille et l'idée que si cette eau a été importante pour leur ancêtre elle est importante pour eux.

"On était au mois d'août. Il m'a dit, l'eau elle est à 2m80. Il m'a dit, mais en hiver, l'eau, il y a des endroits, elle est à moins d'un mètre. Ils veulent construire des maisons, comment ils vont faire les fondations sur l'eau, parce que c'est une nappe phréatique, c'est pas juste une veine quoi !"

(Marie Jeanne)

Cette sorte d'abondance et de jardin d'Eden qui m'est raconté par les habitants semble occuper une place particulière dans la vie des habitants : on a pu l'observer par l'appropriation et le lieu de vie que ces jardins peuvent devenir, mais aussi par l'importance d'un pan nourricier de la situation. Il m'est dit que cultiver à la Sagne, c'est manger des choses bonnes à la fois gustativement et pour la santé :

"Vous savez, j'ai 4 petites filles, un fils, une fille, et moi ça fait 7, la famille, nous mangeons des bonnes choses"

(Josette)

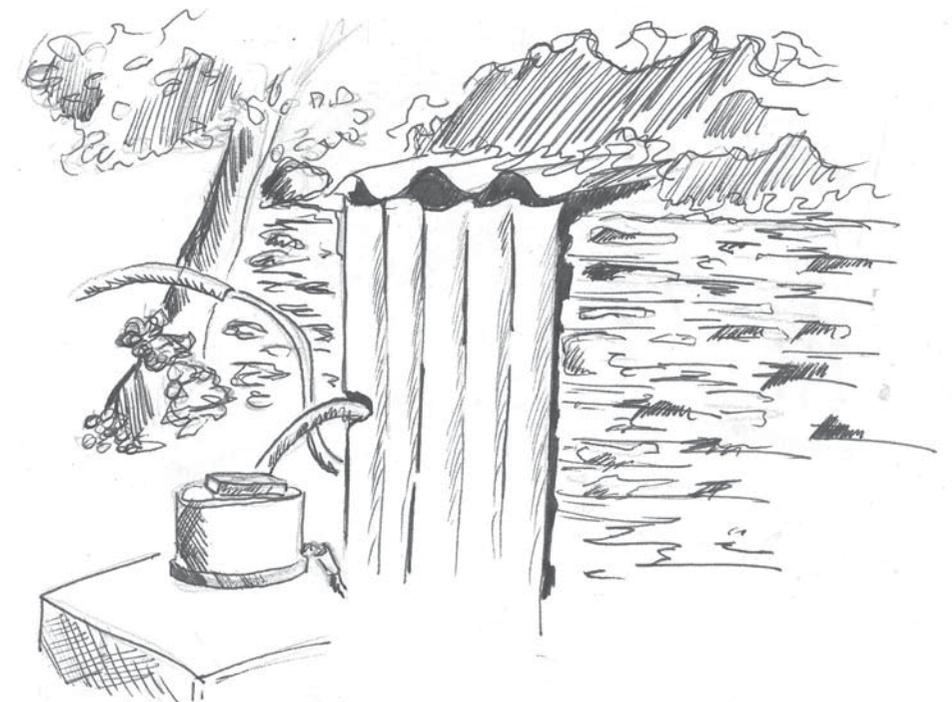
"Et alors elles attendent l'été les petites, parce que, elle me dit : mamie, mamie, tu nous fais la Ratatouille, tu nous fais des tomates farcies, des aubergines farcies. Pas de problème ! Tant que je suis là ..."

(Josette)

L'autre raison soulevée comporte une dimension économique, ce qui pousse tout seul n'est pas à acheter dans les magasins, et donne un coup de pouce financier :

"Avec ce que je cultive ici, j'ai le bois du chauffage pour toute l'année. Avec ce que j'économise, que j'achète pas

• Puits vu sur les lieux, extrait de carnet



en fruits et légumes, ça paye tout le bois de l'hiver, tu sais mon petit, j'ai que 1000 euros par mois"

(Josette)

Cet aspect économique tient à cœur à Josette qui me parle aussi d'une situation de production qui ne va pas en s'améliorant et qui pourrait faire augmenter les prix : "Voilà et c'est pour ça que ça me tient à cœur de le garder parce que vu la conjoncture, je pense que on aura besoin peut-être, de légumes à nous. Parce qu'à des endroits, ils peuvent plus arroser... alors qu'est-ce qu'ils feront ? À part de pomper à la mer !"

Nous ne sommes plus aujourd'hui sur la Sagne dans un contexte de subsistance comme ça a pu l'être dans l'histoire de ces parcelles. Mais ce à quoi sert la production et la manière dont est considérée l'autoproduction de légumes est fortement héritée d'un mode de vie plus paysan, qui s'est raréfié aujourd'hui, et dont me parlent les interviewés dans leur héritage.

" Il nous semble que le paysage doit être considéré comme un objet culturel à ceci près qu'il est vivant et inachevé, différence essentielle par rapport à l'œuvre d'art ou au monument. Va -t-on vers une muséification de larges portions du territoire ? Sur quels critères ? Avec quels outils de conservation et de gestion ? " ¹

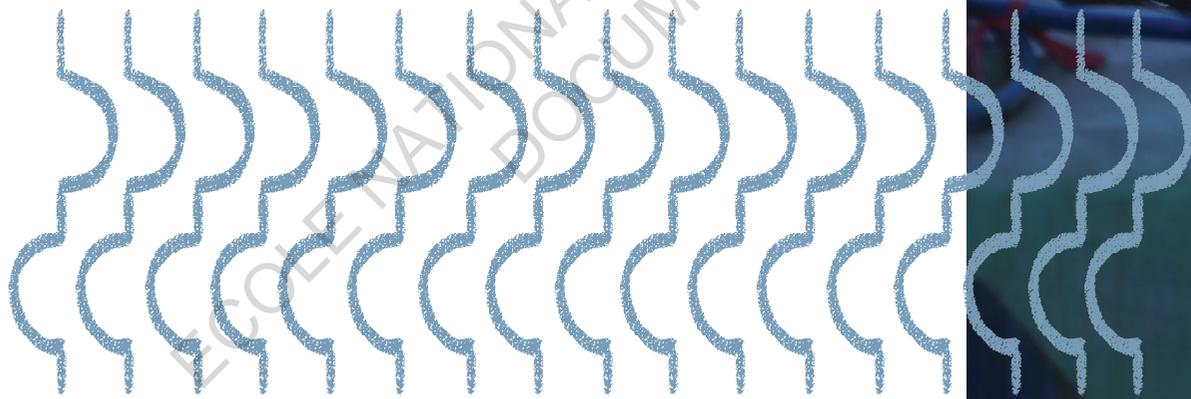
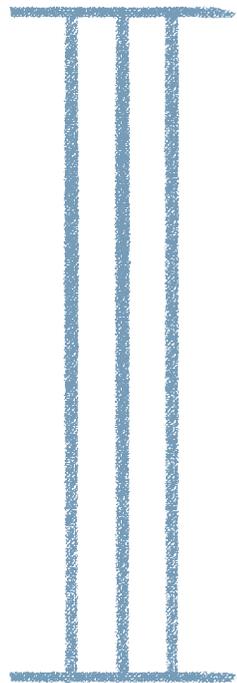
On l'a vu le patrimoine se définit par une dose d'aléa, d'induit et de sous-jacent, mais ces manifestations dans une construction du futur doivent composer avec un positionnement politique. C'est ce que nous nous attèlerons à décrypter plus en profondeur en rentrant dans les détails d'un débat et d'une procédure en cours.

¹ Patrimoine culturel, patrimoine naturel : Colloque 12 et 13 décembre 1994. E. nationale du Patrimoine. 1995.



Luites et conflits territoriaux

- Se saisir du patrimoine -



Suite à un colloque regard croisé sur le patrimoine dans le monde et à son étude nommée conflits patrimoniaux, Vincent Veschambre, propose une lecture de la patrimonialisation ¹ qui peut nous intéresser pour nourrir les observations de terrain. Il retrace le patrimoine comme une notion qui s'est vastement répandue dans les années 70 avec l'idée que c'est un bien qui appartient à tous. Il y cite un autre auteur, Patrice Béghain pour faire un état des lieux de la place qu'occupe le patrimoine à cette période-là : "il est mis à toutes les sauces, électorales ou publicitaires, dès lors qu'il s'agit de vendre ou de rassurer, de revendiquer ou de contester". Ce traitement de la notion dans ces multiples domaines mène - selon l'auteur - à une idéalisation de la notion, qui pourtant est fortement empreinte de politique. Chaque utilisation de ce concept implique un positionnement dans son application et donc de potentielles divergences sur le parti pris de ce qui est considéré comme patrimonial ou non et dans la manière dont l'objet en question est patrimonialisé.

Selon un autre article du même ouvrage ² : "l'analyse des conflits territoriaux constitue une entrée intéressante pour comprendre les modalités d'inscription territoriale de l'action publique". C'est plus précisément ce qui nous intéresse ici. A savoir : lire les différents effets des actions de la mairie de Gruissan et les ripostes des propriétaires de la Sagne, afin de saisir les questions de patrimoine dans ce débat. Une grille de lecture des caractéristiques des origines conflictuelles nous est proposée dans ce même article avec les mots d'ordre suivant :

- le conflit « fondé sur les incertitudes » repose sur les impacts potentiels de la mise en œuvre de la politique ou du projet. Cette incertitude renforce les conflits substantiels et de procédure ;

- le conflit « substantiel » s'attache aux conséquences de la décision. Le conflit traduit dans ce cas un désaccord sur le contenu de la décision ;

- le conflit « de procédure » remet en cause le processus de décision. Sans contester un ordre social donné, un conflit peut exprimer des attaques adressées aux modes de décision ;

- le conflit « structurel » concerne les relations de pouvoir. Ce sont les fondements de la décision politique qui sont remis en cause : l'équité, la justice, la règle de la majorité et les droits des minorités.

On retrouve la totalité de ces dénominations dans la situation que l'on observe à la Sagne, c'est pourquoi, elles seront remobilisées dans l'avancée du sujet.

A | À qui appartient ce patrimoine ?

i | Un "sentiment d'autochtonie", une opposition habitant/touriste

Les connexions que nous décrivons depuis le début de cette enquête - on l'a compris - servent à caractériser les relations d'attachement des acteurs du territoire à ce dernier. À la lecture d'un article de Yannick Sencébé ³, deux termes peuvent être empruntés pour synthétiser les précédents discours :

"Identité et appartenance sont des notions complémentaires : la première répond à la question du « qui suis-je ? », la seconde à celle du « comment et avec qui suis-je ? »"

Ici, on se concentrera sur la deuxième notion, celle d'appartenance. On y voit bien apparaître, dans la définition du terme, une caractéristique de construction sociale que l'on s'est attelé à décrire jusqu'ici.

Il précise ensuite un effet de cette sociabilisation des connexions au lieu :

« Lorsqu'on juxtapose les notions d'identité et de territoire, on évoque en général un espace communautaire, à

¹ Conflit et territoire, "patrimoine, derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits". Vincent Veschambre. 2004. p67

² Conflit et territoire, "Conflit, territoire et action publique". Corinne Larrue. 2004. p7

³ Yannick Sencébé. être ici, être d'ici, forme d'appartenance dans le Diois. Ethnologie française, 2004, vol 34,p23.

la fois fonctionnel et symbolique, où des pratiques et une mémoire collective construites dans la durée ont permis de définir un “Nous” différencié et un sentiment d’appartenance »

On devine alors que le contexte touristique de masse de la région doublé des traits insulaires et d’enclavement s’allient ici pour créer un “sentiment d’autochtonie”¹. Entre ces “autochtones” et les touristes, on peut se demander à qui appartient vraiment ce patrimoine local ? On relève une vraie séparation entre ceux qui viennent “d’ici” et les autres, avec un sentiment, parfois de dépossession pour ceux de cet “ici”

Cette opposition s’incarne dans la parole des usagers de la Sagne à propos du programme immobilier prévu par la mairie.

“ Attends, ça c’est plus du social !! C’est un autre village qui se crée ! On est assez toute l’année, on est 5.000 et je te dis 60 à 80.000 en saison et on se monte les uns sur les autres ”
 (Josette)

“En plus, ce qu’il va faire, c’est pas d’utilité publique, c’est pas vrai !!! 880 maisons, c’est pas d’utilité publique parce qu’on est 5.000 toute l’année et on est 80.000 en saisons hein”

(Josette)

La question d’utilité publique qui est requise pour l’expropriation, fait débat et crée un sentiment de colère par l’ampleur de l’opération. Cette ampleur est aussi synonyme d’un nouvel arrachement au territoire par l’augmentation de résidences secondaires et donc de touristes, qui sont déjà décrit comme pesant dans le quotidien estival des habitants.

ii | Quel patrimoine à la Sagne ?

On voit se profiler des intrigues de conflit pour la Sagne, mais il nous faut pour bien saisir les enjeux, faire un état des lieux du “déjà là”. Qu’est ce qui au-delà des pratiques que nous avons décrits fait patrimoine à la Sagne?

On se tourne pour cela du côté du patrimoine naturel et on utilise les ressources des écologues et scientifiques consulté pour l’enquête publique d’expropriation².

Le tableau si dessous fait une synthèse des documents des cabinets d’enquête environnemental faites à la Sagne.

• Synthèse des relevé des espèces et milieux présent sur la Sagne. Enquête environnementale, Cabinet Barbanson, 2021

	Nombre recensé	Avec enjeux forts de conservation parmi celles-ci
Insectes	2	
amphibiens	9	
Reptiles	14	2
Chyoptères	17	
Mammifères	4	1
Oiseaux	35	1
Flore	1	1 (très fort)
Milieux différents	25	9

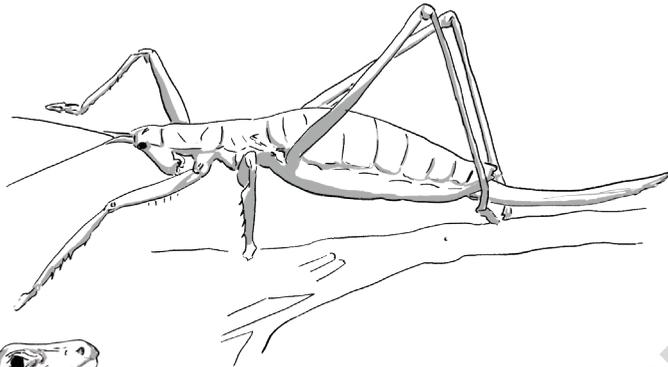
¹ Sylvie Sagnes. Culiver ses racines, mémoire généalogique et sentiment d’autochtonie. Ethnologie française, 2004, vol 34,p23.

² registre de document de l’enquête publique [en ligne], disponible sur : <https://www.registredemat.fr/ecoquartierlasagne>

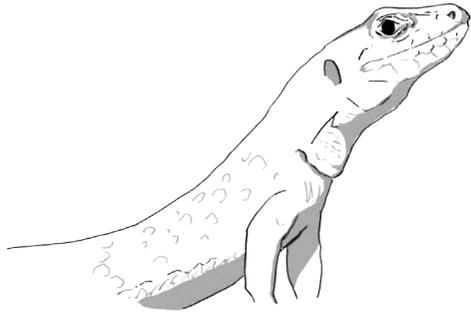


• Pie grièche à tête rousse, enjeux forts

• Magicienne dentelée, enjeux forts



74

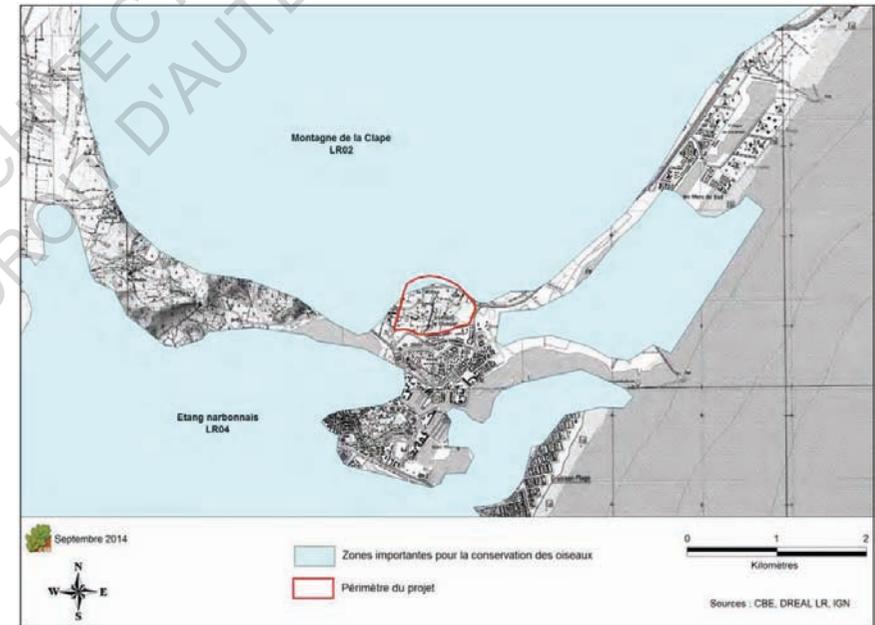


• Lézard ocelé, enjeux forts

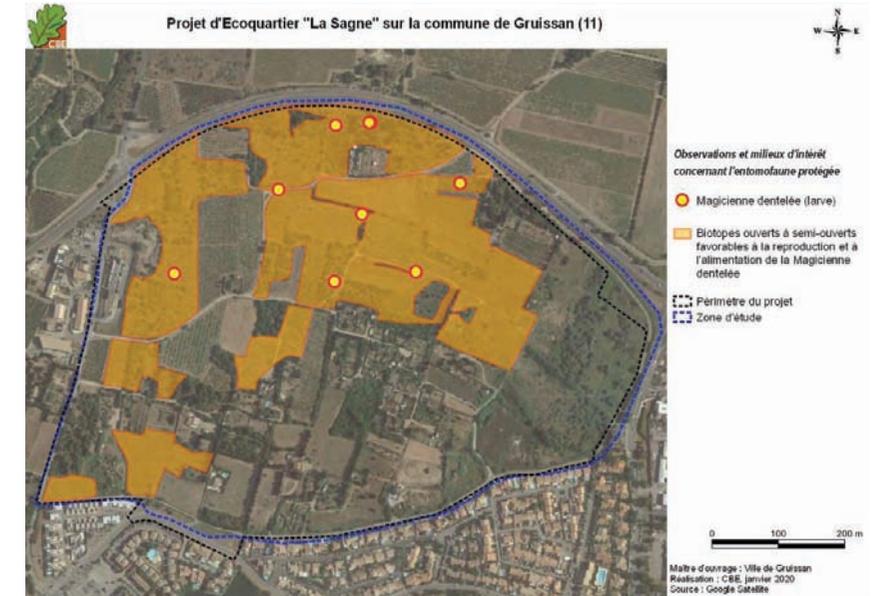
• Ophrys Bombyliflora, enjeux très forts

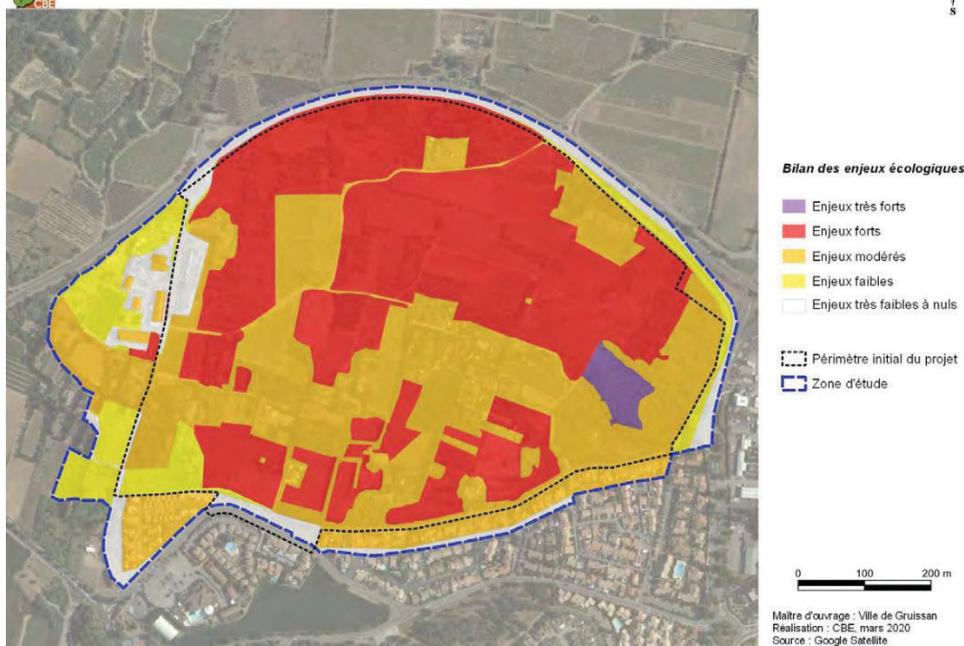


Le bilan fait état d'un patrimoine naturel fort par la variété d'espèces vivantes qui s'y développe, par des milieux à préserver dans lesquels elle se développe. C'est donc un patrimoine par et pour la nature. Les oiseaux, les reptiles, la flore locale, pour ne citer qu'eux, constituent la Sagne, et bénéficient directement de la Sagne. C'est par ailleurs un élément de patrimoine par la position de proximité avec d'autres zones protégées. Cette zone s'insère en quelque sorte dans un réseau d'espaces et d'espèces conservé et mise en valeur par l'homme par le biais du Parc Naturel Régional.



75





• Quelques cartes significatives des enjeux de conservation des milieux et des espèces à la Sagne, Enquête environnementale, Cabinet Barbanson, 2021

“Non mais c’est inadmissible des choses pareilles. Aller prendre des choses qui appartiennent aux autres, moi c’est ça que je comprends pas, c’est plus fort que moi !” (Josette)

“Oui, parce qu’il en a fait des trucs hein, il a construit à Mateille, ça personne ne lui a rien dit. Il a construit aux Ayguades, il a construit partout. Mais la Sagne, c’est quand même une terre maraîchère, la seule terre de Gruissan. Le reste c’est de la caillasse Hein !”

(Annie)

Par les intérêts personnels et l’affect fort dont nous avons fait l’état, un sentiment d’incompréhension et d’injustice se dégage de cette procédure d’expropriation. Annie fait référence aux Ayguades, et à Mateille, des secteurs de la ville aujourd’hui urbanisés mais proches du rivage et de lagunes. La désignation de “caillasse” est donc peut-être un peu forte et marque peut-être une sur-considération de la Sagne dans sa vision par rapport à ces autres espaces.

Mais montrer cette partie-là comme l’unique motivation pour protéger cet espace, occulte toutes les observations faites plus tôt sur le mode de vie spécifique qu’impliquent la présence des jardins dans le quotidien des habitants.

On observe en effet une prise en main des débats et de l’avenir du site de la Sagne qui pose un discours qui dépasse des intérêts purement égoïstes.

A Fos sur Mer, on trouve des circonstances similaires à notre cas d’étude à la Sagne. Les enjeux n’y sont pas tout à fait les mêmes, la pollution et l’industrialisation historiques ont poussé les habitants de ce territoire à prendre part aux décisions et bousculer les mécaniques territoriales par le bas de l’échelle. Bien que l’ampleur et les causes de conflit ne soient pas exactement les mêmes, on peut rapprocher les événements de Fos sur Mer aux nôtres par ce que nous dit l’auteur de l’article retraçant ces péripéties régionales² :

“Ainsi, en diversifiant les arguments (santé, biodiversité, politique nationale énergétique), ces habitants échappent à la critique NIMBY et se positionnent peu à peu comme défenseurs

² Clara Osadtchy. Les dynamiques du concernement environnemental en territoire conflictuel – Fos sur mer un territoire industriel sous pression. Rives Méditerranéennes, 2020, n°61

B | Mise en action du patrimoine par la lutte

La partie qui précède fait le bilan du patrimoine et d’une base autour de laquelle s’articule une mise en action. Nous basculerons ici dans une dimension plus dynamique et en suspens d’un patrimoine qui peut parfois avoir l’air d’être figé dans le marbre.

i | NIMBY ou pas NIMBY

Le fait qu’on ait ici à faire à une procédure d’expropriation interroge sur les vraies motivations des habitants. Une portion du constat peut affirmer une ambition personnelle de vouloir préserver son bien face une mairie presque rapace pour concrétiser ses projets. Sous ce spectre, on pourrait dire des habitants militants qu’ils s’inscrivent dans un mouvement NIMBY¹ de l’anglais Not In My Back yard.

Lors de mes entretiens, j’ai pu entendre les choses suivantes :

¹ Terme né aux États-Unis dans les années 70 ensuite repris et diffusé par des sociologues pour caractériser des revendications similaires

d'intérêts généraux, voire comme citoyens”

Dans la même veine que la conscience environnementale acquise par la pratique de jardinage, les multiples problématiques auxquelles ces habitants sont confrontés constituent le deuxième pan de leur revendication. L'incarnation de ce discours se voit par les slogans des pancartes disposées sur les clôtures des jardins et gimmick de manifestations : STOP au béton, ironiquement une réappropriation du slogan de la première campagne du maire de Gruissan en 2001.

• Jardins et pancartes, extrait de carnet ↓



Le bilan nous révèle donc une dynamique de citoyens qui introduisent dans le milieu décisionnel leurs idéaux par la lutte. Cette dynamique du bas de l'échelle nous est transcrite par Christiane Sauri dans son engagement associatif : “Non, je suis entièrement bénévole, tout le travail que je fais c'est sur mes weekends, mes congés, le soir. Mais voilà, j'ai beaucoup bossé, parce que j'estime qu'on ne peut pas laisser passer des choses comme ça.”

Ce militantisme se rapproche de la définition d'agentivité, et on peut proposer une interprétation de celle-ci dans la documentation du conflit qui est faite.

L'agentivité est définie comme ¹ un terme né des luttes féministes, et qui se différencie d'autres termes comme empowerment, ou capabilité. La nuance se place sur une volonté de changer certains processus de décision et de

fonctionnement, ce n'est pas une notion qui se limite à un changement de définition ou de statut seulement, ce sont les rouages qui bougent quand on s'inscrit dans cette notion.

“L'agency s'incarne toujours dans des relations de pouvoir et de domination qui, précisément, rendent possible, par retournement, la formation d'une conscience de soi”

La notion d'une opposition et d'une contestation des schémas établis est inhérente au terme, et c'est exactement le portrait que l'on peut tirer du cas de la Sagne. Un groupe de citoyen qui s'insurge contre la mise en route d'aménagement du territoire qui ne correspond ni à leurs convictions ni à leur mode vie. Ces mutations s'effectuent selon Caroline Mackenzie ² en trois points clé :

- “Vouloir agir”, saisir l'opportunité de sa prise de parole
- “Pouvoir agir”, avoir la possibilité d'exprimer ses revendications pour avoir une chance d'influer sur la finalité.
- “Être capable d'agir”, détenir un pouvoir d'action et les outils nécessaires pour concrètement changer l'issue du débat.

La Sagne étant une affaire en cours, non résolue, il n'est pas possible de statuer avec exactitude où se trouve ce conflit dans ces étapes d'agentivité. Pour ce qu'il en est jusqu'à présent, on décryptera dans les prochaines parties certaines limites décelables dans le “pouvoir agir” et “être capable d'agir”.

ii | Les moyens de la lutte

Cette appropriation du conflit passe aussi par l'assimilation d'outils et de médiums pour mener à bien la lutte entreprise. Ma rencontre avec la responsable Greenpeace locale m'informe énormément sur les moyens mis en œuvre.

Elle m'explique que la visibilisation du conflit est une partie primordiale du travail pour faire le poids face à la Mairie. C'est même la contribution principale de Greenpeace dans son appui à l'association Sagne, qui bénéficie par cette affiliation d'un réseau pré existant national et organisé.

¹ Anne Montenach. Introduction, Agency : un concept opératoire dans les études du genre. Rives méditerranéennes, 2012, n°41

² Carole Mackenzie. L'agency sur le terrain : l'expérience militante, Agency : un concept opératoire dans les études du genre. Rives méditerranéennes, 2012, n°41

“Instagram, il y avait des photos et tout, et puis j’ai dit à Annie : Ben faut faire un réel¹. Il y a que ça qui fonctionne. On a été voir Josette on a fait un réel. Et puis c’est là où c’est parti.”

Christiane Sauri, s’exprime ensuite sur l’écueil d’un sensationnalisme très éphémère lié à ce mode de communication. La réponse qui ressort de mes interrogations à ce sujet est une conscience du problème, que la plupart des internautes seront sensibilisés seulement sur un temps très court et parcourront le sujet en surface pour la plupart. Mais que malgré ce penchant, c’est déjà un début et avoir cette attention et ce “Buzz” est un outil pour se frayer une place et légitimer sa parole ensuite.

“Voilà, quand on a fait des vidéos et qu’on s’est dit, là maintenant ça va le faire. Malheureusement c’est ça. En fait, c’est le sensationnel qui marche. Sinon, après, pendant des années, c’est des procédures.”

“Moi ce que je trouve, ce qui est quand même un peu optimiste, c’est que sur Vakita, sur Instagram, c’est beaucoup de jeunes et qui ont été hyper sensibilisés. Parce que, peut-être que ça les renvoyait à leurs grands-parents tout ça. Parce qu’on est tous de souche lointaine paysans. Ben je trouvais que quand même, ces jeunes quelque part, quand même ça leur parle. Bon même si c’est de l’émotionnel, c’est de l’instant... Ouais mais bon... On est obligés de faire comme ça, parce que le rationnel ça fonctionne pas... malheureusement on est obligés de passer par là aussi, parce que si rationnel marchait bien on n’en serait pas là !”

L’espace médiatique est aussi un terrain de débat où les deux parties se mettent en scène. Il suscite des stratégies, des batailles, avec des victoires et des défaites :

“Et donc lui, ils ont fait publier : le quartier vital pour Gruissan, avec Monsieur Codorniou² qui a mis une page entière, en disant que qu’on était d’extrême droite...enfin bref ! et nous on a eu 3 lignes ! Donc on s’est dit, mais qu’est-ce qu’on fait...?”

Ces exemples nous renseignent sur la nouvelle place des questions environnementales, certes parfois éphémères et surfant sur les mécanismes de consommation des plateformes

sur lesquelles elles sont diffusées. On peut tout de même parler d’une mentalité qui se répand par ce médium avec la formation, sur ces réseaux sociaux, de médias spécialisés dans les questions d’écologie, comme “Vakita” évoqué par madame Sauri dans ses réponses.

iii | Formes prises par la lutte

Le sort de la Sagne est une problématique qui fédère. Autour des sujets environnementaux que nous avons abordées, des associations se montent. On en remarque deux principales que l’on a déjà évoquées, l’une fondée par les habitants, et Greenpeace qui vient les épauler.

C’est une question d’affinité morale qui fonde ces rassemblements comme me l’illustre Christiane Sauri, qui m’explique les motivations d’un engagement à Greenpeace selon elle : “Les valeurs ! on le voit, ceux qui sortent des études maintenant, les ingénieurs qui s’interrogent sur leurs valeurs. Quelle est ma valeur ? Est-ce que ma valeur c’est faire beaucoup d’argent ? [...] Donc c’est surtout se dire : qu’est-ce que je veux pour moi qui suis jeune ou pour mes enfants”

Ce partage de point de vue contestataire sur certaines dynamiques de territorialisation élargit le public présent lors des manifestations. La représentante de Greenpeace me dit ceci quant au public présent lors des rassemblements :

“Dans les gens qui viennent, on a eu des jeunes, beaucoup de gens qui sont retraités parce qu’ils peuvent donner de leur temps, donc on a ces deux mix. Alors ça peut être égoïste parce que ça touche certains personnellement : parce que, j’ai mon platane, j’ai mon ceci, j’ai mon cela... Ou alors ce sont des personnes, qui ont déjà un passé de militants ou qui ont beaucoup travaillé sur l’environnement socio-économique.”

Nuancer le propos d’un conflit qui résonne au-delà des habitants, on voit quand même que le public touché reste un profil initié au militantisme. Concernant les actions et les regroupements pour la protection de la Sagne, on peut relever dans les entretiens réalisés, des traces qui les caractérisent comme en marge et en opposition.

¹ Format vidéo court du réseau social Instagram, parmi les plus consommés sur la plateforme à la date d’écriture de ce mémoire

² Maire de la commune de Gruissan

Pour revenir sur les stratégies de communication, on trouve dans les propos de madame Sauri des indices qui nous guident vers ce postulat. :

“Moi c’est la première lutte que je fais de A à Z. Donc, pour la comm’ on est complètement barrés ici hein ! Je vous explique, l’Indépendant et Midi libre ¹, ça appartient à Monsieur Baylet, le PDG qui est dans le même parti que Monsieur Codorniou. Donc on a fait 2 grosses manifestations en avril, on était sur le terrain là où il y a les primeurs, à l’entrée...”

“**C’est à dire que nous on va être plus soutenus par Terre de Lutte, Reporterre. Ouais, on est obligés de passer par là, par des alternatives différentes et faire le Buzz sur les réseaux**”

”
(Christiane Sauri)

Par l’impossibilité de passer par les “médiats traditionnels”, les moyens employés impliquent principalement internet pour sa dimension plus populaire avec l’évocation en plus des éléments évoqués des nombreuses pétitions et cagnottes de dons mises en place.

Une posture de trublion, ou tout du moins d’opposition aux autorités en place peut aussi être aperçue dans les démarches entreprises :

“On a fait une action auprès du Préfet, on va essayer de secouer un peu le Sous-Préfet”

“Moi je suis une besogneuse donc on dit quelque chose. Je recherche si c’est vrai ou pas”

“Le commissaire enquêteur, il me dit : Ah, vous êtes au courant, Vakita tout ça. Ben je lui dis non ! Haha tu me crois !? Il est embêté parce que je pense que c’est pas un effet qu’il apprécie des milliers de contributions”

(Christiane Sauri)

Plus généralement, bien qu’on ait vu une dimension fédératrice du conflit, on se rend compte que les opinions se polarisent. On a réellement deux camps qui se forment, avec d’un côté ceux qui sont pour et de l’autre ceux qui sont contre.

“Ça a divisé déjà, même dans ma propre famille hein ! Santa Catalina. C’est qu’il y en a qui veulent vendre et d’autre qui ne veulent pas.”

“C’était un petit de Gruissan ² quand même. Mince ! c’est un Gruissanot ³ ! Et nous faire une cochonnerie pareille !”

(Josette)

“Non, mais ils subissent de grosses pressions parce que il y a des gens... C’est pour ça qu’il y a autant d’anonymes dans les contributions, c’est parce que si votre fille ou votre fils sont commerçants, on peut vous refuser des extensions”

(Christiane Sauri)

C | Une scission entre responsables politiques et pratiquants du territoire

i | Deux postures opposées, la dimension “substantielle” du conflit

Ce fossé que l’on vient d’évoquer est le témoin d’un écart de vision entre les deux parties sur le sort de la Sagne. Les habitants de la Sagne et la représentante de Greenpeace font plusieurs fois référence à des intentions intéressées pour décrire les intentions de la mairie à travers le projet.

“Après, il lui faut les résidences secondaires et les résidences de riches pour se faire des sous voilà !”

(Annie)

“Les logements sociaux on les met là juste pour faire une parution financière, parce que derrière les zones sociales, le terrain, ils vont presque rien donner. Et derrière on va faire payer un maximum d’habitats individuels qui seront même pas pour les Gruissanais.”

(Christiane Sauri)

¹ Deux journaux locaux d’une certaine importance

² Fait référence au Maire : monsieur Codorniou

³ Gentillet des habitants de Gruissan en occitan, cette dénomination marque un vrai ancrage dans la communauté d’habitant originaire de Gruissan

On peut cependant exercer une certaine retenue à la vue de ces propos seuls. Les habitants ne vont pas non plus prêcher la parole d'un camp qui prône une expropriation contre laquelle ils s'engagent depuis un moment maintenant. Sans pouvoir pleinement affirmer que la Mairie voit en ces jardins une mine d'or financière, quelques éléments nous mettent malgré tout sur la piste d'un projet aux objectifs plus nuancés qu'une utilité publique pure.

L'obtention d'un label écoquartier, aux airs de green washing par exemple, des avis du CNPN mitigés sur l'impact du projet sur le site interrogent et seront abordés un peu plus en détail par la suite.

Ces divergences sur le fond du sujet peuvent aussi être considérés au regard des mesures compensatoires que la mairie doit mettre en place pour contrebalancer les effets néfastes d'une artificialisation du milieu dans lequel elle souhaite s'implanter.

“Et donc il faut savoir que s'ils détruisent, toutes ces espèces protégées, il faut qu'ils compensent 3 fois plus. Sauf que, ce qui proposé au niveau de la compensation, il y a déjà... C'est le même habitat, il faut recréer 3 fois plus. La compensation n'y est pas, c'est ce qui a été retoqué par le CNPN”

(Christiane Sauri)

C'est un parallèle que l'on peut faire avec une lecture citée un peu plus tôt qui retrace les mouvements sociaux autour de l'étang de Fos sur Mer² :

“Arracher l'étang à sa vocation industrielle, comme se le promettent les militants associatifs des années quatre-vingt, pourra donc se comprendre comme 1) dépasser le principe de dédommagement compensatoire comme forme de résolution du conflit et de justice sociale et environnementale et 2) dépasser une définition fonctionnelle et passive de la valorisation de l'étang.”

Les fins attendues par les habitants mobilisés, bien que moins abouties, sont similaires au sens que les mesures compensatoires leur paraissent absurdes et qu'ils souhaitent en finir avec la

langue de bois concernant la considération du Vivant et de son milieu.

“La politique n'a rien à voir là-dedans. C'est quand même quelque chose de grave ça ! Je ne sais pas moi ! Pourquoi on y met la politique. Qu'on soit blanc, bleu ou rouge on est français, et on se bat pour un bout de terre. Point à la ligne !”

(Josette)

Contrairement à cette phrase de la jardinière octogénaire, la pratique du jardin induit un positionnement politique aux vues des éléments précédents. Le positionnement, l'engagement, pour des valeurs que ces habitants tirent de leur expérience du potager sont le point de départ d'une opposition aux pouvoirs publics pour le sort de ce milieu non artificialisé et de la vie qui l'habite.

ii | Droit et justice des lieux du conflit, dimension “structurelle” du conflit

Une des spécificités de ce combat est le lieu qu'il occupe qui fait intervenir le Droit et la justice comme outil central de sa compréhension.

Le registre des remarques de l'enquête publique dans le hall de la mairie de Gruissan est un exemple parfait d'un lieu de lutte pour le Vivant. Dans ce carnet, chaque habitant pourra formuler un retour sur le projet en vue d'un avis du commissaire enquêteur sur le projet d'utilité public justifiant l'expropriation.

Ce droit de parole incarne un droit à défendre ses valeurs dont celles patrimoniales auxquels nous portons attention. Par l'intermédiaire de ses partisans engagés, les Vivants non humains intègrent donc la démocratie et un contre-pouvoir à l'artificialisation.

Pourtant les propos rapportés par les défenseurs de la Sagne ne semblent pas avoir une portée équivalente aux yeux de la justice et des acteurs publics. Le légal et la justice, qu'on aurait pu penser comme des éléments de résolutions, qui tranchent de manière impartiale dans ce genre de cas, se matérialisent comme des éléments dynamiques qui

s'imprègnent des nuances de la situation. L'application de ces principes est en effet un peu plus complexe que cela. En réalité, on distingue deux échelles d'actions différentes.

“La seconde fois qu'il m'a reçue alors à ce moment-là il me dit : oui, mais tant que c'est les tribunaux administratifs, c'est gratuit ! mais après ? ! Il faudra prendre un avocat. [...] Nan mais vous vous rendez compte ! Non mais c'est impensable des choses pareilles, me dire : mais oui mais après il faudra des avocats, l'air de dire qu'on n'y arrivera pas”

(Josette)

“ Et puis après moi, j'essaie de voir avec la Région avec une membre de l'opposition de Madame Ricard. Parce que Monsieur Coudorniou est Vice-président de la région aussi. C'est ce qui fait la complexité de ce dossier. Ça aurait été, je pense, maire de Vinassan, d'Armissan ou de Salles d'Aude ça ne se serait pas passé comme ça. “

“Après au niveau national, européen, c'est des lobbys. Ils font que ça les lobbys hein ! Sur les députés, il y a que ça hein ! C'est souvent les lois qui vont être modifiées. Il y a des amendements parce que le lobby il a dit : tu as quand même machin.... C'est pas le vote du citoyen maintenant”

(Christiane Sauri)

Ces limites de la démocratie du conflit évoqué, font référence à la dimension structurelle introduite dans l'approche des sources de tensions à la Sagne. Les habitants sont donc privés d'une partie de leur capacité à se saisir de la territorialisation par ce différentiel de capacité d'action.

iii | Sentiment de méfiance à l'égard des institutions, dimension “de procédure” du conflit

Le réseau d'acteurs qui prennent part aux décisions d'ouverture à l'urbanisation de zone comme la Sagne est foisonnant. Tous n'ont pas le même statut et parmi cette multitude de dossiers et d'avis on remarque que les instances qui sont seulement consultatives expriment un avis plus tranché que celles qui comptent un peu plus dans le processus décisionnaire. Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) par exemple exprime un rejet du projet immobilier

plus fort que le dossier de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE)¹

Marie Jeanne me donne l'explication suivante :

“Même les filles du cabinet la Barbanson, elles sont toujours un peu embêtées, elles, parce qu'elles savent au fond, puisqu'il a fallu qu'elles trouvent les compensations, les fameux trucs là... Enfin ces gens-là qui font ses études de toute façon, s'ils retoquent tous les projets, on les prend plus, ils perdent leurs emplois.”

Christiane Sauri m'explique selon son expérience sur d'autres enquêtes publiques, qui aura le dernier mot selon elle.

“ **Ensuite, il faut pas se leurrer, c'est à dire que régulièrement, malgré qu'il y ait une contribution à l'enquête publique, qu'il y ait une majorité de contre. C'est le préfet qui va décider.** ”

(Christiane Sauri)

On touche du doigt à travers ces témoignages et l'étude de cas, la philosophie dans laquelle s'exécute la loi. On voit que les personnes qui peuvent le plus porter la voix des Vivants se retrouvent en périphérie de l'organe décisionnaire. Les architectes, urbanistes, écologues, et scientifiques, rendent des dossiers qui sont bien évidemment lus et pris en compte, mais n'ont pas le poids de la décision finale au même titre que le commissaire enquêteur ou le préfet. Le texte de loi qui régit la décision territoriale prend donc en compte les dimensions environnementales mais sa mise en place et sa manière de l'exécuter montre des limites concernant ce côté de l'équation.

Tous les éléments passés en revue sur la forme du conflit à la Sagne convergent vers un sentiment de méfiance à l'égard de la municipalité et des pouvoirs publics en général. Cette tournure du conflit autour de ce morceau de patrimoine local prend une tournure de conflit de classe avec les éléments que l'on a décrit.

“Mon grand-père disait toujours : mouton, tu seras toujours

¹ registre de document de l'enquête publique [en ligne], disponible sur : <https://www.registredemat.fr/ecoquartierlasagne>

tondu ! Les pauvres, on est écrasés tout le temps, tout le temps et pourtant, on est plus nombreux qu'eux ! Que ceux qui sont en haut, et bien, c'est comme ça, y'a rien à faire, c'est depuis que le monde est monde, on n'a pas changé, hein !"

"Je l'ai toujours dit, celui qui travaille à la terre comprend pas souvent les intellectuels, et les intellectuels comprennent pas celui qui travaille dans cette terre"

(Josette)

L'habitant est l'expert par excellence du site, et certains faux pas alimentent la polarité

"Alors il m'a dit : Mais vous savez, Madame, Madame Hournard, on peut faire un échange ! parce que vous êtes mal placé ! Ah oui ? Il me dit, mais on peut faire un échange... Et où ? Tout à fait là-bas, vers la, avec le tamarin, le sel et les roseaux, et tout le bordel ? Ah j'ai dit Monsieur, si je fais pousser une salade, je vous en ferai cadeau d'une. Parce que là où vous voulez me mettre, il y a un petit un petit roseau comme ça, on appelle ça le sinil ici et dessous y a l'eau salée. C'en est resté là !"

(Josette)

Le label écoquartier que prône la mairie alimente les mêmes incertitudes sur les compétences de la mairie à pouvoir diriger un projet complet qui se sent concerné par les dynamiques environnementales d'artificialisation, et de développement social durable. Christiane Sauri quand je la rencontre me montre son dossier de recherche et m'indique que :

"En 2020, il y a eu seulement 9 qui ont bénéficié du label. Vous voyez, donc là c'est 256 qui en sont à l'étape 2 donc c'est rien du tout, et 9 sur l'étape 4"

Elle me lit ensuite quels critères qui ne seront jamais respectés selon elle :

"Et donc là par exemple, sur les 20 engagements : Il faut travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée, lutter contre l'artificialisation des sols. Donc là on est sur des terres agricoles.

Il y a aussi valoriser le patrimoine naturel bâti, l'histoire et

l'identité du site. Ça veut dire qu'on détruit tout ce qu'il y a, on n'y est pas du tout !

Développer les filières locales et circuits courts. Ben là non, vu qu'on détruit les terres maraichères,

Favoriser le transport collectif, donc là quand ils disent qu'il y aura 3 bus, moi j'ai essayé de voir, je prends à 07h00 matin le bus. Moi je travaille sur la route de Perpignan, donc j'ai tout timé, j'ai regardé les horaires de bus et tout, j'arriverai jamais à 8 h30 au boulot [...] Mais après ça on le sait, c'est du green washing, on le sait complètement."

(Christiane Sauri)

Conclusion |

Pour revenir sur nos trois axes développés, l'éventail de situations rencontrées nous permet dans un premier temps en auscultant les pratiques du sol, d'esquisser une composante mixte du patrimoine narbonnais. On y révèle une forte composante du contexte et d'un Sauvage qu'on a définis comme quasi hors de portée de l'anthropisation. Bien qu'un décentrement du regard vers le Sauvage voisin ne soit pas entièrement atteint, on devine une certaine conscience et une certaine sensibilisation dans les préoccupations et les manières de mettre en mouvement du territoire. Ceci n'est possible que par une implication, ou une pratique particulière du lieu, du paysage qui modèle le regard et la sensibilité de mes interlocuteurs

Une importance nouvelle de la part naturelle du patrimoine locale est étudiée ensuite via l'observation de l'utilisation, des mécaniques, et des aléas qui composent le cours des eaux du territoire. Cette mise en relation avec une actualité mouvante du contexte climatique global nous informe sur des répercussions locales et singulières de ce phénomène largement documenté sur ses effets à de larges échelles. Les crises et répercussions envisageables qui se dégagent qui en découlent, repositionne le sort des Vivants et du contexte dans lequel se développe l'Humain dans ce site.

C'est à ces processus de territorialisation que s'intéresse le dernier axe en plongeant plus en détail dans une procédure d'expropriation d'une zone maraichère historique. On déconstruit par là une vision universelle du patrimoine et on peut interroger les effets d'une considération différente des Vivants dans la fabrique du territoire. Les dynamiques en cours ne laissent cependant pas apparaître de compromis évident et manifeste à tel point les enjeux des habitants et des acteurs publics du territoire divergent.

Permettons-nous un dernier pas de côté pour envisager des modèles de dialogues pour la construction d'un territoire et d'un patrimoine. On regardera, pour ce faire, sommairement ce qui peut être dit sur le modèle d'autres pays. Le colloque patrimoine culturel, patrimoine naturel, nous offre dans sa dernière partie le point de vue d'un intervenant canadien et d'un intervenant danois.

"Au cœur de ces lieux émerge une force patrimoniale qui transcende et défie les modes d'intervention. Cette force nous la nommons 'l'esprit du lieu'. La notion d'esprit du lieu possède l'avantage d'intégrer le concept de nature-culture, de favoriser un discours d'avantage écosystémique qui prend en compte les multiples visages du lieu et, qui surtout autorise une l'inscription d'une mémoire en mouvance"¹

En nous racontant ceci, l'intervenante canadienne se rapproche de la synthèse que l'on a pu faire des notions intervenant dans le site narbonnais. Elle développe par la suite son propos en expliquant que "l'esprit du lieu" n'obtient sa mouvance et ses multiples visages qu'à la condition que des acteurs aux compétences diverses s'inscrivent dans les démarches du territoire. Il s'agit selon elle d'échapper à une simple "muséification" des patrimoines.

L'intervenant danois, dans la continuité de ce propos nous raconte l'intégration des questions culturelles au ministère de l'environnement. L'intégration et la mise en parallèle des sujets de la territorialisation se poursuivent avec une volonté d'intégrer les citoyens aux décisions et à la gestion de la protection de la nature.

Ces cas sont peut-être montrés sous un jour idéalisé et ne sont pas comparables en tous points avec l'enquête réalisée mais nous offrent un point de vue assez complet.

On en retient que les patrimoines ne se résument pas à leurs composantes historiques, mais comme on s'est attelé à le décrire, se réinterprètent perpétuellement. Il s'y convoque de multiples champs disciplinaires qui se doivent d'être intégrés aux mises en actions et évolutions territoriales. Ce champ peut aller jusqu'au petit patrimoine et aux savoirs dit non savants avec l'intégration des habitants et des pratiquants professionnels du terrain. Cette ressource sur laquelle l'enquête de terrain réalisée repose en grande partie offre une considération elle aussi vivante des pratiques et de la fabrique des lieux.

C'est cette considération active et complète des patrimoines au sens large du terme, qui, au regard des éléments présentés jusque-là, offre les meilleures opportunités d'une évolution durable et résiliente.

¹ Patrimoine culturel, patrimoine naturel : Colloque 12 et 13 décembre 1994. E. nationale du Patrimoine. 1995.

Bibliographie |

• Ouvrages

- Conflits et territoires. (2013). In C. Larrue, P. Melé, & M. Rosemberg (Éds.), - Conflits et territoires. Presses universitaires François-Rabelais.
- Les Carnets du paysage n° 19—Écologies à l'oeuvre—Collectif—Éditions Actes Sud—Ebook (pdf)—Daloz Librairie PARIS. (2010).
- Pancraccio, J.-P. (2023). La vie du littoral : Définir, protéger, aménager. Presses Universitaires de Rennes.
- Patrimoine (France), E. nationale du. (1995). Patrimoine culturel, - patrimoine naturel : Colloque 12 et 13 décembre 1994. La Documentation française.
- Pernet, A. (2023). Au fil du trait. Parenthèse.
- PNR la Narbonnaise en Méditerranée. (2014). Carnet n°14 : Le temps de la vigne.
- PNR la Narbonnaise en Méditerranée. (2017). Carnet n°19 : Le massif de la Clape, un site classé.
- Verger, F., & Ghirardi, R. (2009). Zones humides du littoral français : Estuaires, deltas, marais et lagunes. Belin.

• Articles scientifiques

- Allouche, A. (2020). Les mobilisations citoyennes d'arrachement de l'étang de Berre à l'industrialisation. Rives méditerranéennes, 61, Article 61.
- Alphandéry, P., & Bergues, M. (2004). Territoires en questions : Pratiques des lieux, usages d'un mot. Ethnologie française, 34(1), 5-12.
- Andéol, M. (2020). Le « cadastre du risque avéré ». Rives méditerranéennes, 61, Article 61.
- Daumalin, X. (2020). La création du Secrétariat permanent pour les problèmes de pollutions industrielles Fos/étang-de-Berre. Rives méditerranéennes, 61, Article 61.
- Gramaglia, C., & Duchêne, É. (2020). Attachements, pratiques sociales et usages du territoire à l'épreuve des pollutions à Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Rives méditerranéennes, 61, Article 61.
- Gramaglia, C., & Duperrex, M. (2020). Genèse et devenir d'une zone critique littorale méditerranéenne. Rives méditerranéennes, 61, Article 61.
- Herrmann, L. (2021). Dessiner à l'Université ? Esquisse d'un cheminement. EchoGéo, 55, Article 55.
- Osadtch, C. (2020). Les dynamiques du concernement environnemental en territoire conflictuel. Rives méditerranéennes, 61, Article 61.
- Sagnes, S. (2004). Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment

d'autochtonie. Ethnologie française, 34(1), 31-40.

- Sencébé, Y. (2004). Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme). Ethnologie française, 34(1), 23-29.

- Thibaud, J.-P. (2018). Vers une climatique du littoral. Une ethnographie sensible au milieu ambiant. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 18 Numéro 3, Article Volume 18 Numéro 3.

• Presse

- Gruissan : Le PNR œuvre pour restaurer la qualité de l'eau de l'étang de Campagnol. (s. d.). la dépêche du midi. à l'adresse <https://www.ladepeche.fr/2021/05/23/le-pnr-oeuvre-pour-restaurer-la-qualite-de-leau-de-letang-de-campagnol-9561148.php>

- Opération contre pollution chimique. (s. d.). la dépêche du midi. à l'adresse <https://www.ladepeche.fr/2019/10/11/operation-contre-pollution-chimique.8472192.php>

• Rapports

- PNR la Narbonnaise en Méditerranée. (2022a). La Mer Monte. <https://www.calameo.com/parc-naturel-narbonnaise/read/006637924a473a163115c?page=3>

- PNR la Narbonnaise en Méditerranée. (2022b). Programme S.A.L.I.N. <https://www.calameo.com/parc-naturel-narbonnaise/read/0066379245d3e568bcf0b?page=4>

• Podcasts

- France Culture (Réalisateur). (2002, janvier 7). Paysan pacifiste. In A voix nue. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/a-voix-nue/paysan-pacifiste-7565844>

- France Culture (Réalisateur). (2022, mai 22). Histoire de l'eau au XXème siècle 2/4. In La Fabrique de l'Histoire. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/histoire-de-l-eau-au-xxeme-siecle-2-4-3114072>

• Enregistrements vidéo

- L'indépendant (Réalisateur). (2023, octobre 4). « Et si la vigne n'existait pas ? » : Les acteurs viticoles de l'Aude ouvrent le débat. <https://www.lindependant.fr/2023/10/05/video-et-si-la-vigne-nexistait-pas-les-acteurs-viticoles-de-laude-ouvrent-le-debat-11498527.php>

- Parc naturel régional Narbonnaise (Réalisateur). (2021a, novembre 19). Rencontres scientifiques—La Mer Monte. <https://www.youtube.com/watch?v=GpFls5uOpjg>

- Parc naturel régional Narbonnaise (Réalisateur). (2021b, novembre 19). Rencontres scientifiques—La Mer Monte (2ème partie). <https://www.youtube.com/watch?v=jTNRJKYoO2U>

- Yannick Segulier (Réalisateur). (2014). Le Midi viticole.

• Sites internet

- AOC Corbières. AOC Corbières. à l'adresse <https://www.vins-corbieres.com/fr>
- Présentation du projet - Réseau Hydraulique Régional : Réseau Rhône, réseau Orb Hérault, réseau Lauragais, Maillon Sud Montpellier, Aqua Domitia. à l'adresse <http://www.reseau-hydraulique-regional.fr/fr/presentation-du-projet>
- Registre Demat—Déclaration d'utilité publiq... - Présentation. à l'adresse <https://www.registredemat.fr/ecoquartierdelasagne>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Petit panorama des phénomènes à l'œuvre dans le grand paysage narbonnais.

Cette enquête documente les activités humaines d'une sphère fragile sujette à de multiples mutations. Quels sont les repères sensibles sur lesquels s'est fondé ce territoire ? Quels sont les bousculements à l'œuvre ? Quelles réciprocitys d'influence entre l'homme et le site complexe dans lequel il s'inscrit ?

En suivant le fil de ces questions et pour développer l'idée d'une singularité de la territorialisation, nous nous intéresserons à un nombre important de protagonistes autant humains que naturels, qu'hybridés et à des patrimoines pris entre nouveauté et conservation.



Mémoire - Nicolas Cassagne

Autour des étangs

- Parcourir les patrimoines Narbonnais -